pas à un examen sérieux : la linguistique de demain rejettera cette hypothèse de l'unité lexicale du latin vulgaire, qui ne s'accorde ni avec l'histoire, ni même avec tout ce que nous observons dans les langues des grands Etats modernes. C'est surtout l'étude attentive du lexique latin survivant dans l'ancienne Hispania qui nous amènera à mieux connaître l'époque encore obscure où les langues romanes se sont élaborées ; car ce sont les langues romanes dont nous avons constaté les premiers symptômes de vie dans l'avènement de verbes tels qu'apagar, ou espertar, qui sont bien le symbole de l'autonomie croissante de la Province. L'entrée de la Province dans la vie publique de l'Empire se traduit extérieurement par l'avènement de l'empereur Galba, proclamé non pas à Rome, mais par les légions d'Espagne. L'historien espagnol Orosius, en nous peignant la résistance héroïque de Numantia qui n'avait pas cédé aux efforts des armées romaines pendant dix ans, prend ouvertement parti non pas pour les conquérants, mais pour ceux qui avaient défendu leur liberté contre l'envahisseur romain. Le renouveau du sentiment national dans la Province, qui se révèle sous la plume d'un historien tel qu'Orosius, doit nécessairement se répercuter dans l'indépendance linguistique de plus en plus accentuée de l'Hispania excentrique par rapport à Rome et à l'Italie. La « provincialis superbia » dont se plaignait le sénateur conservateur du temps de Tacite, nous l'avons vue à l'œuvre, lorsque l'Hispania se résout à surmonter des crises linguistiques par ses propres forces. Lorsqu'on aura étudié l'histoire linguistique du latin provincial à la lumière de ces manifestations qui affirment la revanche de la province romaine sur la capitale, on réussira à mieux comprendre la genèse des langues romanes.

# II. — ÉTEINDRE DANS LES LANGUES ROMANES (avec trois cartes).

Introduction, p. 193. — I. La notion d' « éteindre », p. 195. — II. Exstinguere latin, p. 199. — III. Survivance d'exstinguere « éteindre » dans les langues romanes, p. 203. — IV. Exsting(u)ere « éteindre », desting(u)ere « éteindre » en collision avec exstingere-destingere « déteindre » dans les langues romanes, p. 209. — V. (Ex)tutare dans les langues romanes, p. 213. — VI. Apagar dans l'ibéro-roman, p. 221. — VII. Exmortiare de l'Italie et du Midi de la France, p. 223.

— VIII. Amortar, p. 226. — IX. Escantir dans le Sud-Ouest de la France, p. 229. — IX. Conclusions, p. 233.

#### INTRODUCTION

Les matériaux utilisés dans ce travail ont été puisés aux sources suivantes :

- a) Atlas linguistique et ethnographique de l'Italie et de la Suisse méridionale (AIS): sur l'organisation et l'état de l'enquête, v. cette Revue, I, pp. 114-118;
- b) Atlas linguistique de la Corse, par J. Gilliéron et E. Edmont, c. éteindre (602), éteignez la lumière (603);
- c) Glossaire des patois de la Suisse romande et Dizionari retorumauntsch (matériaux inédits, mis à ma disposition par MM. Gauchat et Pult);
  - d) Atlas lingüistic de Catalunya (ALC), par A. Griera, c. apagar;
  - e) Atlas linguistique de la France (ALF), Supplément, s. v. éteindre;
- f) Enquête supplémentaire, établie avec l'aide de mon ami M. Terracher, dans une cinquantaine de parlers de la France méridionale;
- g) Relevés faits par M. Jaberg sur une quarantaine de points répartis dans le Piémont, la Lombardie, les Grisons et la Suisse romande; j'ai fait personnellement une vingtaine d'autres relevés dans les domaines lombard et rhéto-roman;
- h) Enquête complémentaire dans les Grisons, due aux soins de M. R. Vieli;
- i) Fichier personnel, établi à la suite d'un dépouillement des dictionnaires et recueils de mots patois.

La première carte (spengere en Italie) est dressée uniquement d'après l'enquête de l'AIS. La deuxième carte ajoute aux données de la première la carte apagar de l'Atlas de la Catalogne; comme l'ALF n'a pas de carte « éteindre », j'ai essayé de déterminer les aires des termes français et provençaux à l'aide des données fournies par les sources c), e), f), i) indiquées ci-dessus. La troisième carte comprend la Suisse romande et permet d'examiner de plus près la répartition des aires sur la base des matériaux du Glossaire des patois de la Suisse romande. P = Point, endroit, commune.

La carte « spengere la fiamma » de l'Atlas linguistique de l'Italie et de la Suisse méridionale (voyez carte I) (AIS)<sup>1</sup> nous révèle l'existence d'un certain nombre de types lexicologiques dont il convient

1. Notre questionnaire comprenait, pour le but que nous nous étions proposé, les questions suivantes : spengere la fiamma; il fuoco è spento.

de déterminer les conditions géographiques, les rapports mutuels et l'échelonnement historique:

1) STUTARE (variantes : stutari, studar, stuar, destu(d)ar, etc.) couvre la périphérie de la péninsule : les Grisons, le territoire du ladin central, le Frioul, une grande partie de la Vénétie, l'Istrie; (sous la forme gallo-romane tüar) la région provençale des Alpes piémontaises; au centre : une zone restreinte des Marches; au sud, le Midi de l'Italie (y compris la Sicile), à l'exception de quelques îlots i dont nous parlerons plus loin;

2) SMORZARE domine en Lombardie, dans le Trentin « lombard », la Vénétie occidentale, l'Émilie, — ensuite dans le sud de la Romagne et les Marches ; par la vallée du Tibre, le type smor-

zare s'avance jusqu'à Rome;

3) SPENGERE caractérise la Toscane et appartient au vocabulaire de la langue littéraire ; il s'appuie au Midi sur stengere de l'Ombrie méridionale et du Latium septentrional ;

4) SMORTAR, AMORTAR apparaît dans le Piémont oriental (entre le piém. destisse et le lomb. smorsa), dans la Ligurie, dans la

Romagne, et isolément ailleurs;

- 5) types isolés surgissant aux lisières de deux zones compactes: far morir (Tessin, Valteline) [entre smorzar lombard et stüdar, stizzar Grisons]; (a) remorir (Latium méridional) [entre stutare du Midi et spengere-stengere de la Toscane et de l'Ombrie]; mazzare (P. 143, 145 (Piémont)<sup>2</sup> [entre le piém. destissé et le prov. tüar], à Romano (P. 106), (Vénétie) [entre bellunes. stuzà, studà et lomb. smorsà]; destissè (piémontais) [entre tüar (type français) et smortar, smorsar de la Lombardie]; tüpir (provençal du Queyras)<sup>3</sup>,
- 1. Nous laissons ici de côté <u>les</u> réponses données par les sujets de deux villages grecs, Ghorio di Roghudi AlS, P. 459 (Calabre) et Corigliano AlS, P. 473 (Pouille), et du village albanais de Spezzano AlS, P. 466 (Calabre).

2. Confirmé non seulement par le relevé de M. Jaberg: Pral: amasa « éteindre », mais aussi par amaçu « spengo » (Morosi, Arch. glott., XI, 367); cf. encore Livigno

(Bormio) mazer (al fok) « spegnere » (Longa).

3. Atupir « éteindre » (Chabrand-Aiglun); Barcelonnette: atupir « éteindre le feu du foyer (et non pas la lampe) », « réduire au silence » (Arnaud-Morin, s. v. lume), Lallé: atupir « assoupir, calmer, endormir, s'engourdir, devenir sombre, niais » (on dit aussi quelquefois atoupi) (Martin), P. 889 (Basses-Alpes) atupir « éteindre » ALF, Suppl. s.v. éteindre; Mistral: s.v. atupi, estupa; béarn. estupa « étouffer, éteindre » (Lespy et Raymond), gasc. estupa « éteindre » (Rev. des l. rom., XXX, 29) et, d'après l'Enquête supplémentaire, aussi aux P. 674, 675, 681

attesté sur deux points provençaux du Piémont AIS (P. 150, 154) 1.

Déterminer l'assise géographique et l'ordre chronologique d'apparition de ces différents mots sur le sol italo-roman et rhétoroman, interpréter les faits italo-ladins dans le cadre de la Romania, tel est le but de la présente étude. La variété lexicologique romane est-elle due au pur hasard, ou est-elle le résultat d'un accident dont les effets se répercutent longtemps dans l'espace et dans le temps ? Telles sont les questions auxquelles je tâcherai de répondre.

#### I. LA NOTION D' « ÉTEINDRE ».

Pour éteindre la flamme de la chandelle ou d'une lumière quelconque, le souffle de nos poumons peut suffire; mais pour dominer le feu des bûches ou du charbon dans le foyer ou la cheminée, on recourt à d'autres moyens: on se borne à laisser mourir lentement le feu faute de combustibles, ou on l'étouffe en retirant avec les pincettes les parties enflammées et non consumées. Au temps où l'allumette et le briquet perfectionné n'étaient pas encore d'un usage courant, on prenait soin d'abriter soigneusement le feu pendant la nuit, en couvrant la braise d'une couche de cendres 2, ce qui

de l'ALF et à Capbreton (Landes). Le mot se retrouve aussi plus au Nord: Yonne: atoupe « éteignoir », un atoupe-ciarges (à Puysaie), atoupir (le feu), atouper (un brasier) « éteindre, étouffer » (Jossier); bourb. atouper « couvrir », attouper « étouffer le feu, couvrir »; Saône-et-Loire: étoupi « étoupé, éteint, bouché » (l'feu ét étoupi) (Fertiault); v. ci-dessous n. 2. Il est probable qu'il faut rattacher cette famille de mots à tūp « obscur » [Jaberg, Arch. fūr das Stud. d. n. Sprachen, CXXXII, 224; cf. encore Piverone tup, Arch. glott., XVIII, 322, Vallanzasca tup (Biondelli)]: ce serait donc littéralement « obscurcir ». Mais quel est le rapport de cet atūpir, etc., avec logoudor. attupare « nascondersi » et astur. atopecer « obscurecer » (Rato), portug. atupir, entupir « boucher, tasser » ? Il est certain que les formes avec -u- (au lieu de -ū-) ont été rapprochées d'étoupe (< stuppa).

- 1. Confirmé dans la même région par les relevés de M. Jaberg: stûpe pour Sampeyre, Elva tüpîr, Entracque tüpîr, Vernante stüpî, Limone (= P. 154 de l'AIS) tüpîr.
- 2. « Couvrir le feu avec la cendre » est représenté dans les patois français par un terme particulier : Saône-et-Loire entârer l' feu « le couvrir de cendres afin qu'il se conserve pour rallumer le bois le lendemain » (Fertiault) ; vendôm. enterrer « couvrir de cendres » (Martellière) ; Centre enterrer le feu « le couvrir de cendres » (Jaubert); Perche enterrer (le feu) « le couvrir de cendres » (Peschot). Dans le Morvan on étoupit le feu en le chargeant de cendres : l feu ô étoupi « le

յ. յսք

196

protégeait la maison de l'incendie et en même temps empêchait l'oxygène de l'air d'aviver la flamme.

Théoriquement, le linguiste s'attendrait donc à trouver dans la langue deux moyens d'expression pour rendre l'idée d' « éteindre »:

1) un verbe actif avec le sens d' « étouffer le feu par un procédé

feu est couvert de cendres » (Chambure, cf. ci-dessus n. 1). - Le Haut-Maine défiamber « éteindre la flamme en maintenant le feu », Bas-Maine défyabé « éteindre la flamme » attestent-ils le même procédé? (cf. aussi le bret. kafuni « couvrir le feu de cendres », kafuner « ustensile de cuivre ou de fer qu'on met sur le feu pour le couvrir et le conserver la nuit »). - Le Midi de la France emploie, d'après Mistral, les termes suivants: 1. acata lou fiò « couvrir le feu » [confirmé par l'Enquête supplémentaire pour les P. 729 (cata) et 830 (Lozèré), 833 (Ardèche), 812 (Haute-Loire), 836 (Drôme), 755 (Tarn), 717 (Cantal): cf. ALF, Supplem., s. v. éteindre, P. 822 (Lozère) : kắt lũ fyok, et ocotá (lou fé) « couvrir le feu pour le conserver » (Béronie)]; 2. lou fiò s'amaga « le feu est couvert » (littér. « se cache »); 3. aclapa lou fiò « couvrir le feu »; 4. clucà « couvrir le feu », auquel Lespy et Raymond attribuent, il est vrai, le sens général d'« éteindre ». — L'Enquête supplémentaire a révélé l'existence d'autres termes méridionaux : caperd, capelà (< cappellu), cf. ALF (couvrir, couvreur), aux P. 626 (Dordogne), 650 (Gironde), 637 (Lot-et-Garonne), 760 (Haute-Garonne), 686 (Basses-Pyrénées); croubi (couvrir) aux P. 707 (Corrèze), 668 (Gers), 785, 786 (Aude), 743, 755 (Tarn), 852 (Gard), 920 (Drôme); cougá P. 696 (Basses-Pyrénées), coulcd (= collocare) P. 772 (Ariège) et 786 (Aude), 'Aran akugd et huek « colgar el foc amb cendra » [c'est le terme usuel en catalan et valencien: colgar (Labernia et Llombart)]; abrėgea P. 602 (Creuse), brėcho P. 506 (Haute-Vienne), 519 (Charente), abrêcha P. 615 (Dordogne), bressa 675, 681 (Landes), aprigá qui répondent à abrier « couvrir, abriter » [Loches : abrier le feu (Rougé) ; abrier le feu (Jaubert)] des patois de l'Ouest de la France; atapá P. 748 (Aveyron), 805 (Puy-de-Dôme, tapá), 777 (Hérault, destapá), 756, 768 (Hérault, tapá), P. 873 (Bouches-du-Rhône, atapa); tapa P. 882 (Bouches-du-Rhône), 894, 896 (Var), 876 (Basses-Alpes), tapouá P. 665 (Landes), cf. Mistral s.v. tapá, atapa « couvrir, cacher »; plegd P. 731 (Tarn-et-Garonne), 724 (Aveyron), pled 619 (Lot), cf. Mistral s.v. plegá a fermer, serrer ».

L'Italie centrale connaît un verbe dérivé de velu avec le sens de « coprire il fuoco con la cenere » : bologn. avlar al fugh, imoles. avulér e fôgh « velare il fuoco », Rieti abbelà, rabbelà « ricoprire con cenere, terra e simile » (Campanelli); Castro dei Volsci ¿belà « scoprire dalla cenere » (Studi romanzi, VII, 292), Alatri je abbele « cuopro il fuoco con la cenere » (Arch. glott., X, 168, n. 3), abruzz. arbelà, arebbelà « rammontare o coprire di cenere il fuoco » (Finamore), Campobasso tu sbiele « levi la cenere », infin. abbelà (Arch. glott., IV, 148, 165), etc. Le procédé qui consiste à couvrir le feu est exprimé ailleurs en Italie par les verbes suivants : genov. crōvî (ō feugo) « ammucchiare cenere sul fuoco rammontato, addormentare il fuoco » (Casaccia) [cf. le frç. couvrir le feu]; parmig. quattar (el foeugh) (quattar = couvrir, cacher) « coprîr le brace con piccol strato di cenere per conservarlo » (Malaspina); milan. romentà, inromentà, indromentà

quelconque » : allem. er löscht das Feuer ; fr. il éteint le feu ; lat. exstinguit ignem 1;

2) un verbe moyen-neutre avec le sens d'« extinction lente, automatique du feu (faute de combustible) » : all. das Feuer erlischt (suisse allemand : s' Für verlöscht, got us « geht aus »); fr. le feu s'éteint ou le feu meurt ; lat. exstinguitur ou moritur.

Il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que plus d'une langue disposât de deux participes passés: 1) pour le résultat de l'extinction « artificielle » du feu : all. das Feuer ist gelöscht; 2) pour rendre l'idée que le feu est mort, faute d'être entretenu : das Feuer ist erloschen. Ce double aspect de l'action « imperfective » et « perfective » se reflète sans doute dans les réponses suivantes faites à M. Scheuermeier, l'enquêteur de l'AIS:

#### spegnere la fiamma il fuoco è spento o il fuoco

Remüs (Grisons)	štůdar al fá	al fæ es štūts
Santa Maria	štůlsar la flóma	il fæ es stúts
Zuoz	stütsér al fé	<sup>i</sup> l fæ es štüts
Reams	štidār ģr il fi	il fi e štidó
Pitasch	štetsá il féwk	il féwk e štetsáws, e štéts
Ligornetto (Tessin)	šmortsá la fyáma	al fæk l e mört
Germásino (Como)	ažmortsā le fyáma	al hæg l e mộrt
Sauze (provençal, Turin) tüā la flámma		lu få ę mộrt, tüá

(su el foeugh), com. rumintà « mettere cenere sulle braci onde si conservino a nuovo bisogno » (Cherubini, Monti); bergam. quarcià, serà (sö, 1 föc) (quarcià = nascondere). Que faut-il voir dans vudà « coprir di cenere il fuoco » du Val Verzasca (Monti) et budà (l föch) « coprire il fuoco » du Val Blenio tessinois (Demaria)? Notre enquête de l'AIS fixera encore mieux — pour l'Italie centrale et méridionale — les aires de ad-velare et des termes synonymes : je laisse ici de côté ces matériaux qui dépasseraient le cadre de la note. — Le procédé de conserver le feu en le couvrant de cendres semble avoir été employé aussi dans l'antiquité : cf. Dict. des antiquités grecques et romaines, s.v. ignaria.

1. D'après l'Enquête supplémentaire, le Sud-Ouest de la France connaît pour plusieurs points deux verbes, l'un pour souffler la chandelle, l'autre pour éteindre le feu du foyer: P. 519 (Charente): éteindez (le fu), buffo (impér. 2 sg.) (la chandelo); P. 615 (Dordogne): touo (lou fio), buffo (la tsandelo); 729 (Ardèche): tuaz (lou fioc), buffo (la chandello); 626 (Dordogne): estein (lou fe), buffo (lo candelo); 619 (Lot): esconti (lou fio), bufo (lo candelo); 679 (Gers): amourtissetz (le ouec), escantis (la candelo).

Revue de linguistique romane.

ęl fogo z e stuá, mórto ștūare kea fydma, Gambarare (Vénétie) al fōg l ę mộrt žmurdár la fyáma Baura (Ferrara) il fük al ę mwärt, dištudā Cedarchis (Frioul) etc.,

ou, d'après les relevés de M. Jaberg:

mört, kṛpá Pral (provenç., Piémont) amasā mộrt amürst Bobbio (provenç., Piémont) Entracque (Piémont) mộrt. tüpir

Le participe passé du verbe actif « éteindre » (studar, smorzar) tend donc à s'éclipser devant un adjectif (mort) ou un adjectif verbal (stüz) 1 qui, par leur nature et leur fonction, expriment plus nettement le résultat accompli ou définitif de l'action d'éteindre : le feu est « mort » répond à l'allemand das Feuer ist erloschen, tandis que le seu est « éteint » répond à l'all. das Feuer ist gelöscht. En d'autres termes, le participe d'un verbe exprimant la notion d' « éteindre » a un caractère tantôt imperfectif, tantôt perfectif: en disant « j'ai éteint le feu » ou « le feu fut éteint », nous n'avons pas encore oublié l'acte d'étouffer le feu; par contre, dans « le feu est mort », nous insistons sur l'état qui résulte de l'extinction du feu 2. L'exposé de ces faits nous aidera plus tard à mieux saisir certains aspects de l'histoire sémantique des verbes signifiant « éteindre » dans les langues romanes.

Les verbes qui désignent l'action d'éteindre le feu élargissent facilement leur sphère sémantique dans les directions suivantes :

- 1) éteindre la chaux (en la mettant en contact avec l'eau); spengere la calcina;
- 2) exstinguere sitim, famem, aquam rivis, mammas, sucum « sécher »; éteindre la soif « calmer, apaiser la soif », les feux, « l'amour », le son « amortir le son » ; spengere la sete, un suono, un rumore;
  - 3) éteindre quelqu'un, exstinguere aliquem « tuer quelqu'un, faire
- 1. Les correspondants des communes de Räzüns (sousselvan) et de Pigniu, Duvin (surselvan) qui ont fourni des matériaux pour le Dizionari rumauntsch disent : (il feug ei) stezs « le feu est éteint », mais (jeu vai) stizzau (il feug) « j'ai éteint le seu », et cet état de choses est confirmé par l'enquête de M. Vieli.
- 2. Cf. le même adjectif verbal pour les verbes signifiant « allumer » dans le Piémont: visk « acceso »; viské « allumer » (Nigra, Arch. glott., XV, 111, n.).

cesser de vivre »; éteindre une dette « payer une dette », spengere un debito; éteindre les lumières d'un tableau « les rendre moins éclatantes », éteindre des tons trop crus; éteindre le mérite de quelqu'un « éclipser », exstinguere gloriam alicuius.

Il importe de se rendre compte de la latitude sémantique de ces verbes pour mieux entrevoir les réserves linguistiques dont une langue pourrait user, lorsqu'elle serait obligée de recourir à des substituts du latin exstinguere défaillant: le rapport sémantique étroit existant entre exstinguere ignem et exstinguere famem, sitim, entre les notions d' « éteindre » et d' « apaiser » jouera un rôle tout particulièrement important, lorsqu'exstinguere disparaissant laissera un vide qu'il faudra combler avec les ressources lexicales du latin.

## II. Exstinguere latin.

Le verbe latin ex-stinguere, malgré son caractère de verbe composé (expugnare: pugnare; exsurgo: surgo, expurgare: purgare), était-il réellement senti dans la langue parlée de Rome comme un dérivé de stinguere qui, d'après les lexiques, n'est plus attesté que dans les œuvres de Lucrèce et de Cicéron? Il y a lieu d'en douter; exstinguere a été certainement de bonne heure un verbe isolé, un solitaire, auquel manquait l'appui efficace du verbe simple, directeur de toute une famille de mots. Exstinguere se débattait dans les mêmes conditions anormales qu'excellere, exspuere, explere, experiri, exuere, dont les attaches avec \*cellere, spuere, plere, periri, \*uere s'oubliaient et s'effaçaient de plus en plus dans la langue vivante. Le verbe exstinguere n'avait pas même la chance de pouvoir reconstituer une famille nouvelle avec d'autres verbes composés du même radical: des verbes tels qu'experiri, explere se trouvaient en contact avec comperiri, opperiri, complere, implere, replere; mais le verbe exstinguere « éteindre le feu » s'était complètement détaché, par son histoire sémantique, de distinguere « distinguer » dont la parenté étymologique avec exstinguere a

<sup>1.</sup> Cf. p. ex. les verbes français dérober, respirer, envahir, assouvir, résister (Bally, Traité de stylistique française, II, p. 9-10) qui sont aujourd'hui sentis comme des verbes simples, grâce à l'absence de \*rober, \*spirer, etc.

besoin d'être reconstruite péniblement par la linguistique indo-européenne.

Dans le latin parlé, le verbe exstinguere devait subir les effets d'une série de changements phonétiques importants:

- 1) Les verbes en -uere se réduisaient à -ere: battuere: battere; coquere: cocere; consuere: consere; unguere: ungere; par conséquent exstinguere > exstingere.
- 2) Le groupe consonantique -x- devant consonne aboutissant à -s- (sextu: sestu; dexteru: desteru), exstinguere se prononçait estingere dans le latin du me siècle. Dès lors, il y eut dans le latin parlé deux catégories de verbes commençant par le préfixe est-: les uns se rattachaient à un verbe simple commençant par st-: exsternere-esternere (sternere), exstruere-estruere (: struere) ; les autres sortaient d'un verbe simple commençant par t-: extendere-estendere (: tendere), extrahere-estrahere (: trahere). Un verbe tel qu'estingere devait-il se décomposer en e-stingere ou en es-tingere? Le verbe simple stingere « éteindre » étant mort dans la langue vivante, le verbe es-tingere « éteindre » ne trouvait logiquement qu'un seul soutien: le verbe tingere « mouiller, teindre ». Mais quel lien sémantique pouvait-on établir entre le verbe es-tingere avec le sens d'« éteindre » et un tingere « mouiller, teindre » <sup>2</sup>?
  - 3) En latin, le préfixe verbal ex- remplit deux fonctions:
- a) augmentative : ex-abundare « avoir grande abondance », ex-acervare « faire un grand tas », ex-aequare « égaliser complètement », ex-audire « entendre très distinctement »; b)
- 1. La différence entre verbe simple et verbe composé avec ex-s'effaçait complètement dès l'instant où le latin vulgaire employait istella: stella « étoile »; sternere et exsternere, spectare et exspectare se confondaient donc dans la même forme: esternere, espectare = sternere, exsternere, spectare, exspectare.
- 2. Dans sa thèse, Die rückläufige Ableitung im Lateinischen, Bâle, 1920, M. Brender constate la formation nouvelle de verbes simples sur la base des verbes dérivés: burere (: amburere, comburere), cludere (: ex-, in-, re-cludere), sculpere (: ex-, in-sculpere), spergere (: ad-, con-, in-spergere). Mais pourquoi ne créait-on pas, sur la base d'attingere, contingere, d'impingere, compingere des verbes simples tingere « tâter » et pingere « pousser »? C'est que toute tentative pour reconstituer l'unité du radical du verbe simple et des dérivés (tangere: attingere > tingere: attingere, pangere: impingere > pingere: impingere) se heurtait à l'existence antérieure de tingere « teindre » et de pingere « peindre ».

privative : ex-animare « priver quelqu'un du souffle », ex-armare « désarmer », ex-calceare « déchausser », ex-communicare « excommunier », ex-fibulare « désaffubler ». Une formation es-tingere, étant le contraire logique de tingere « teindre », devait prendre le sens de « décolorer » : cet \*estingere « décolorer », création imminente, qui s'imposait en quelque sorte fatalement à l'esprit, pourquoi est-il absent des textes latins ? Fut-il étouffé dans la langue vivante par un estingere « éteindre » qui occupait déjà le poste qui revenait de droit à estingere « déteindre » ?

4) On sait que ex- privatif est fortement menacé déjà en latin par la coexistence de deux autres concurrents, de- et dis-: a) de-: de-acuere « émousser » (acuere « aiguiser »), de-co-lorare « décolorer », de-crescere « décroître », de-damnare « déclarer innocent »; — b) dis-: dis-cingere « déceindre », dis-convenire « être en mauvais termes avec quelqu'un », dis-suadere « dissuader », etc.

Le flottement entre de-, dis- et ex- privatifs du latin se répercute jusque dans les langues romanes : cf. ital. dirugginare, disadornare, smeritare; mais il n'est pas douteux que dis- ait joui comme préfixe privatif ' d'une vitalité croissante en roumain, en galloroman et en ibéro-roman : exarmare, exfibulare, excalceare sont remplacés dans une grande partie de la Romania par disarmare, disfibulare, discalceare ; par suite, un exstinguere 'ne pouvait pas se soustraire à cette tendance et un de-stingere ou di-stingere allait remplacer l'exstinguere antérieur's.

- 1. La fortune de dis-tient au fait que ce préfixe n'a qu'une seule fonction, claire et nette, tandis que de-, ex-étaient employés tantôt avec un sens intensif, tantôt avec un sens privatif: en latin, depudere, c'est « rougir fort », mais aussi « cesser d'avoir honte ».
- 2. Le verbe « éteindre » étant considéré comme le contraire d'« allumer » éteindre, c'est « priver de la lumière, du feu » le préfixe privatif ex- dans smorzare, stutare (destudar), destissar est parfaitement logique. Mon fils, à l'âge de trois ans, a employé pendant quelque temps, pour rendre l'idée d' « éteindre », le terme abzūnden, formation créée spontanément sur anzūnden « allumer »; M. O. Bloch me signale que son fils a fait usage pendant un certain temps de désullumer « éteindre ».
- 3. Le latin possède trois composés de pingere « peindre » : compingere, depingere et expingere avec le sens de « dépeindre », mais il ne semble pas àvoir connu le contraire logique de pingere « peindre » avec le sens d'« effa-

Que tout ce que nous venons d'exposer se soit en effet produit, c'est ce qui est mis hors de doute non seulement par les langues romanes — c'est d'estingere « éteindre » que procèdent le frç. esteindre, le prov. estenber, l'ombrien stengere, tandis que l'anc. frç. desteindre, l'anc. prov. destenber postulent un destingere « éteindre » —, mais aussi par l'examen des gloses que nous rencontrons dans le Corp. gloss. lat.: destinguit: ἀποσβεννύει, σαφηνίζει (II, 46, 5); destingit: ἀποσβεννύει (II, 46, 3); distingo: ἀποβάπτω (II, 235, 48). Il est donc établi qu'en latin vulgaire il existait un desting (u)ere, disting (u)ere avec le sens d'« éteindre », et l'auteur des Glossae latino-graecae prend même soin d'insister expressément sur la différence sémantique entre destinguere « distinguer » et destinguere « éteindre » (II, 46, 5) · Mais il y a plus: le besoin impérieux de donner au verbe estingere, destingere « éteindre » un chef de file (tingere) se manifeste clairement dans cette glose

cer ce qui est peint » (cf. anc. ital. spingere et anc. frç. despaindre). D'autre part, le verbe simple pangere « pousser » n'a produit en latin que les composés compingere (dont il n'y a aucune trace dans les langues romanes) et impingere (roum. împinge, ital. impingere, genois impenze, anc. prov. empenher, anc. frç. empeindre, Val d'Illiez epaedra, catal. empenyer), quoique les langues romanes exigent en outre la présence d'un \*expingere « pousser » dans le latin vulgaire (cf. ital. spingere avec de nombreux représentants dans les patois italiens, anç. frç. espeindre, anc. prov. espenher, aragon. espentar « empujar ») : cet \*ex-pingere « pousser » fut-il formé directement sur la base de com-pingere et im-pingere? ou expingere doit-il sa naissance à l'existence d'un verbe simple pingere, création sans doute éphémère, mais qui semble avoir laissé des traces jusque dans l'ital. pingere « spingere » [cf. pento, penta « spinta » dans le gloss. de Monaci, Crestomaz. ital., s. v., anc. vicent. penze, 3e pers. « spinge » [Bortolan] et anc. frç. paindre « se précipiter » (Godefroy)]? Quoi qu'il en soit, il est curieux de voir que, dans la confusion qui devait naître entre expingere « dépeindre » et \*expingere « pousser », le premier fut éliminé de la langue au profit de depingere « dépeindre » ; mais expingere « pousser » n'obéit pas de son côté à la tendance qui entraînait les verbes en ex-vers de-, des-(cf. exponere > anc. prov. desponre, eradicare > desrazicar, etc.); il persista sous sa forme primitive, sans doute parce que despeindre, depeindre « pousser » étaient immédiatement étouffés par la réaction offensive de pingere « peindre », depingere « ôter ce qui est peint ».

1. On pourrait aller jusqu'à se demander si la disparition du verbe distinguere « distinguer » et son remplacement par cernere et le germanique kaus jan > afr. choisir, prov. cauzir « distinguer » ne sont pas dus au contact des deux distinguere « distinguer » et « éteindre », dont la sémantique divergente rendait difficile la cohabition dans la même langue.

curieuse qui se lit dans le Corp. gloss. lat., II, 516, 57 : tinget : accendet où le glossateur i s'est hasardé à créer un verbe simple tingere « allumer ». Quoique par la suite ce tingere « allumer » n'ait jamais réussi à ébranler sérieusement la vitalité de tingere « teindre », il est le produit intéressant, mais sans doute éphémère, de la contre-offensive d'un exsting(u)ere-disting(u)ere « éteindre » contre le tingere « teindre » qui menaçait l'existence de disting(u)ere, exsting(u)ere « éteindre » par la création nécessaire, ou du moins toujours imminente, d'un extingeredistingere « décolorer ». S'il est vrai que le lexique latin ne nous a pas transmis un verbe distingere « décolorer », l'existence de distingere « décolorer » est néanmoins assurée par l'accord des langues romanes: ptg. destingir, espagn. desteñir, catal. destenyir, prov. anc. destenher, anc. frç. desteindre, frç. déteindre, piém. destenzer « déteindre, décolorer », anc. gén. destençer « cancellare », Arch. glott., VIII, 347. La lutte inévitable entre destingere « déteindre » et destingere « éteindre » se décida en faveur du premier, qui avait l'avantage de répondre parfaitement à l'instinct étymologique de la langue romane (adornare-disadornare), et qui eut le privilège de s'appuyer solidement sur un verbe simple dont la vitalité s'était encore fortifiée par son emploi dans le vocabulaire de l'Église chrétienne (tingere = baptiser).

Cette crise de (d)esting(u)ere « éteindre » en contact avec un (d)estingere « décolorer » <sup>2</sup> fut conjurée par des remèdes dont l'efficacité ne fut la même ni en Italie, ni en Gaule, ni en Espagne.

## III. SURVIVANCE D'EXSTINGUERE « ÉTEINDRE » DANS LES LANGUES ROMANES.

- r) Gaule romane. a) L'ancien français et l'ancien provençal offrent esteindre, desteindre, estenher, destenher, sans que les exemples recueillis par Godefroy permettent de préciser l'extension de l'aire d'esteindre en regard de celle de desteindre. L'anc. provençal estenher est attesté avec les acceptions suivantes : 1) « éteindre quelque chose »; 2) « détruire, tuer »; 3) verbe neutre « s'éteindre, mou-
  - 1. Ou s'agit-il d'un verbe de la langue vulgaire?

......

2. Tingere « teindre » et tingere dans ex-stingere, dis-tingere « éteindre » étaient homonymes à toutes les formes du verbe, c'est-à-dire au présent, au passé (tinxi), au participe (tinctu).

rir »; 4) verbe réfl. « mourir, se tuer », et l'ancien français esteindre, desteindre avec les acceptions : 1) « éteindre, apaiser (desteindre le désir) »; 2) « détruire (esteindre la senteur de la mer, desteindre l'honneur), tuer »; 3) v. neutre « s'éteindre, s'étouffer, mourir ».

b) Comme la carté étein dre n'existe pas dans l'Atlas linguistique de la France, nous avons été forcé de reconstituer les zones de déteindre et d'éteindre sur la foi d'une enquête provisoire et des lexiques patois (voyez carte II). L'aire de déteindre " « éteindre » comprend la Normandie, la Picardie, la Wallonie, la Lorraine et une partie du domaine franco-provençal (Suisse romande, dép. du Jura, et un îlot en Savoie). L'aire d'éteindre couvre la région parisienne, le dép. de l'Yonne, le Morvan, la Bourgogne, la Franche-Comté, la région des Vosges, la Champagne; pour le Midi, l'Enquête supplémentaire n'a révélé que deux endroits où estenhe continue à vivre : c'est le P. 882 (Bouches-du-Rhône) où le correspondant a rendu le

1. Nous ne relevons ici que les formes déteindre « éteindre »:

NORMANDIE: déteindre (Moisy), Yères déteindre « éteindre » (Delboulle), Thaon détêyd « éteindre », Hague détêyndre (Fleury), Bray déteindre, Eure déteindre (Robin); ALF, Suppl., s.v. éteindre, type: déteindre P. 399 (Saint-Pierre-Port).

PICARDIE: pic. détaindre (Corblet), Démuin déteinne « éteindre, déteindre » (Ledieu), Saint-Pol détêd<sup>t</sup> « éteindre »; Boulonnais détaindre « éteindre », mais etêd à Bresles (Beauvais), Sütterlin, Z. f. rom. Phil., XXVI, 433; cf. ALF, Suppl., s.v. éteindre le type déteindre P. 284, 285, 286, 287 (Pas-de-Calais).

Wallonie: Ouest wallon destinde « éteindre » (Grignard); wall. distinde (Cambresier), distinde « éteindre, suffoquer » (Grandgagnage), Givet (Ardennes) distinde (Waslet), distêt (Bruneau).

LORRAIN: dèted (à côté d'éted) (Bruneau), Meuse déteindre (Labourasse), messin detinde « éteindre » (Zéliqzon), dëtidü (à Landorff) « éteint » (Rom., V, 205), Pange detêt à côté de têt (ZrPh, XXXIII, 264).

Dompierre dezadro (ZrPh, XIV, 432), Vionnaz detyèdre, Hérémence désedre « éteindre » (Lavallaz, 45). Les matériaux du Glossaire des patois de la Suisse romande ne permettent pas de douter que déteindre ne soit l'ancien type lexicologique du domaine franco-provençal: tuer surgit à côté de déteindre dans le Bas-Valais (venant de la Savoie), et éteindre dans les parlers limitrophes (exposés à l'influence française) (v. carte III). Aux Fourgs (dép. du Doubs, près de Pontarlier) détiandre (à côté d'étiandre, plus rare), « éteindre, perdre de sa couleur » [dans le premier sens il fait au participe dètia, dans le second détiandu (Tissot)]; savoy. détiendre « éteindre » (le feu) (d'après Fenouillet).

GASCOGNE: Gers desteigne « s'éteindre, pleurer, se désespérer » (Cenac-Moncaut); landais desteigne « mourir » (Métivier); béarn. destenhe « éteindre », ha destenhe « faire mourir » à côté d'estenhe, estegne « éteindre » (Lespy et Raym.), mais à La Teste (Landes) estègne « éteindre » (Moureau).

- frç. « éteignez le feu » par : stignè (lou fuë), mais « le feu est éteint » par (lou füé es) amoussá; P. 626 (Dordogne) estein (lou fe), mais bufo (lo candelo), (lou fe est) mort.
- 2) ITALIE. Le verbe exstinguere mais avec l'acception restreinte d' « étouffer » est vivant en Piémont <sup>1</sup>: piém. stense « soffocare », Castellinaldo stânse (Arch. glott., XVI, 540, n. 2), part. passé stânc « soffocato » <sup>2</sup>, stancûm « aria crassa e soffocante » (Arch. glott., XVI, 539). Le domaine franco-provençal de l'Italie semble maintenir exstinguere: Val Soana htindre <sup>3</sup> (Rendiconti dell' Ist. lomb., XXXVII, 1046), mais Usseglio stêñe « soffocare » (Arch. glott., XVII, 230) <sup>4</sup>.

La carte de l'AIS nous révèle stegnere « éteindre » dans une zone très restreinte 5, située au nord de la capitale de l'Italie; c'est à Orvieto 6, à Acquapendente, à Ronciglione (prov. di Roma) et à Amelia (prov. di Perugia) que notre explorateur a relevé le type stegnere: stento 7. Nous voilà donc en présence du dernier survivant d'exstinguere au sens d' « éteindre » sur le sol italique. Cependant, au voisinage immédiat ou proche de stegnere, il existe une

- 1. A Pral (Piémont) Morosi a noté (Arch. glott., XI, 334) la forme provençale ejtene « estinguere » (= éteindre?), mais MM. Jaberg et Scheuermeier n'ont relevé que amasa qui est confirmé par Morosi lui-même, v. ci-dessus p. 194.
  - 2. Cf. l'engad. chod stit, p. 208.
- 3. Dans quel sens? Ni l'enquêteur de l'AIS, M. Scheuermeier, ni M. Jaberg, dans une enquête antérieure, n'ont relevé pour « éteindre » le type exstinguere, mais seulement smurtar (à Ronco Canavese et à Piamprato). Dans le parler d'Usseglio, M. Terracini connaît stêñe inf., stặñ 3e pers., mais avec le sens de « soffocare » (Arch. glott., XVII, 230).
- 4. Dans les sermons gallo-italiens, publiés par W. Foerster, Rom. Stud., IV, on lit p. 8, l. 2: esteig lo fo de lusuria, « il éteint (ou étouffe ?) le feu de luxure », mais dans quelle région du Piémont faut-il localiser ce texte ?
- 5. Pour Amelia (Perugia) (P. 266 de l'AIS), le verbe stegnere est confirmé par Edilberto Rosa, Dizionaretto della campagna amerina, Narni, 1907, s.v. stegnere « per spegnere, di pari significato ». Dans le Saggio di vocabolario umbro-italiano de Gino Trabalza, on rencontre stegne « spegnere » (stegne l lume), sans indication précise de la région où le mot est vivant.
- 6. Et encore, à Orvieto, la réponse spontanée du sujet sui le verbe smorza(re); stegnere n'a été obtenu que comme « forme extorquée ».
- 7. Comme, au moment où ces lignes étaient écrites, M. Scheuermeier explorait l'Ombrie, je l'avais prié de préciser de son mieux la vitalité du mot auprès des patoisants : or, les sujets de Sant' Oreste (Prov. di Roma), Marsciano (Perugia), Rieti (Roma) ont expressément déclaré ignorer le verbe stegnere.

206

zone plus vaste sur laquelle nous allons concentrer notre attention: c'est celle de spegnere en Toscane.

Il est de toute évidence que l'histoire du toscan spengere-spegnere ' est inséparable de celle de stegnere: ce sont deux jumeaux que la même mère a mis au monde; mais l'un a subi un accident dont il conviendra d'examiner la nature et les conséquences 2. L'estingere « éteindre » du latin devait aboutir à Florence à stignere ou stingere, comme tingere se restète dans tignere-tingere, cingere dans cignere-cingere, pingere dans pignere-pingere, expingere dans spignere-spingere. Une forme telle que spengere (avec -e-) « éteindre » ne saurait, comme l'a vu M. Meyer-Lübke, être autochtone que dans la région toscane où le passage de e + nge-à i + nge-est inconnu: spengere « éteindre » avec -e- est le résultat normal d'exstinguere là où l'on employait aussi les formes tengere < tingere, cengere < cingere, pengere < pingere, spengere « pousser » < expingere, c'est-à-dire dans la ville et le contado de Sienne au moyen âge (Z. für rom. Phil., VIII, 525) et à Arezzo (Arch. glott., II, 447). Le florentin stingere 4, le siennois \*stengere « éteindre » risquaient d'entrer en collision avec ex-tingere « déteindre, décolorer » (anc. florent. stingere, anc. sien. stengere) et d'être englobés par conséquent dans la famille de tingere, tengere « teindre ». A cela

1. Sur le rapport des formes -gnere et -ngere (ugnere et ungere, tignere et tingere, spegnere et spengere) v. Meyer-Lübke, Grammatica ital., § 123, 202.

2. L'explication donnée pour spengere par Diez, Etymol. Wtb., s. v. spengere: expingere (zu pingere « peindre » ) > spegnere « auslöschen » ne tient pas compte du fait qu'expingere devait aboutir normalement au florentin spingere, et non pas à spengere. Dans sa Grammaire italienne, § 69, M. Meyer-Lübke considère l'ital. spegnere, spento comme une forme empruntée au siennois et dans le REW il ramène le toscan spengere directement au latin expingere « effacer »; mais ce qu'il importait de préciser ici, ce sont les conditions géographiques et historiques dans lesquelles le toscan spengere a dû naître.

3. La vraie forme toscane serait spIngere « spegnere », attestée pour le contado lucchese par Pieri, Arch. glott., XII, 109; mais Nieri ne connaît que spegndre, cf. Arch. glott., XVI, 471, et cette forme en -are figure déjà dans le Tristano Riccardiano, ed. Parodi, gloss., s.v. La forme spignere semble survivre dans le corse spiñe « spengo », infin. spiñña (Arch. glott., XIV, 133 et Falcucci: spegne à côté de spignere). La carte de l'Atlas linguistique de la Corse offre les types spingere: P. 20, 22, 46, 49, 60, 63, 68, 70, 80, 81, 82, 84, 85, 87, 88; spignere: P. 4, 7, 45, 51, 52, 64, 65, 66, 67, 69, 83, 86, 89; spengere: P. 1, 3, 5, 23, 24, 42, 47, 48; spegnere: P. 2, 3, 6, 41, 44, 47, 50, 61, 62.

4. Stingere « éteindre » serait attesté, d'après Petrocchi, dans les textes du xine siècle.

on pourrait répondre que des liens sémantiques auraient pu se créer spontanément entre stingere « éteindre » et stingere 1 « décolorer » : un colore stinge alla pioggia (< stingere « décolorer »), n'est-ce pas une couleur qui s'éteint sous l'effet de la pluie? Mais lorsqu'on dit d'une personne : « elle ne change pas » — « non stinge mai » (< stingere « décolorer ») -, il est évident que ce stingere-ci n'a rien à faire avec stingere (« exstinguere »), puisqu'une phrase telle que « non stinge mai » (< stingere « éteindre ») aurait, me semblet-il, le sens de « une personne qui ne meurt pas ». Cependant, dès qu'un contact partiel et momentané avait été établi entre stingere « décolorer » et stingere « éteindre », le verbe stingere « éteindre » pouvait entrer dans l'orbite du synonyme de sTingere « décolorer », c'est-à-dire de sPingere « effacer la couleur » 2 (< pingere « peindre »): cette solution d'un spingere « éteindre » s'accrochant à un spingere « effacer la couleur » était toute provisoire et rendue bien précaire par l'existence d'un spingere « pousser » (< expingere) dont la puissante vitalité et la sémantique fortement assise ne toléraient pas la cohabitation avec un spingere « éteindre » et « décolorer ». C'est alors que le florentin, désireux de sortir coûte que coûte de l'embûche qui menaça d'abord son verbe stingere « éteindre », ensuite son spingere 3 « éteindre », fit appel à d'autres parlers toscans prêts à lui offrir un moyen très commode pour remédier à la crise : l'adoption de la forme spengere « éteindre », régulière dans l'ancien siennois, permet à la langue littéraire de conjurer le danger de l'homonymie imminente et de rétablir d'un seul coup l'ordre dans la maison 4.

1. Cf. Petrocchi, s.v. Le verbe destignere vient-il de distingere « déteindre, ôter la couleur » ou de destingnere « éteindre » dans le passage des Laudi d'Aquila:

(Dio) e per pietà destingny

li nostri peccati colla toa potentia (Giornale storico della [lett. ital., VII, 362)?

- 2. Cf. Petrocchi, s.v.
- 3. Pour le siennois et pour deux parlers de la Toscane méridionale (Seggiano et Porto Santo Stefano), l'enquêteur de l'AIS a noté les formes spingere, spinto, confirmées par spingere « spegnere » de Montepulciano (Petrocchi). Le siennois at-il emprunté, à son tour, son spIngere au florentin, à l'époque où il possédait encore la vieille forme spengere avec le double sens de « pousser » et d'« éteindre »? Ou faut-il voir dans spingere « éteindre » une forme à rebours? Aurait-on substitué à spengere autochtone dans l'ancien siennois un spingere « plus littéraire » sur le modèle de tengere, pengere auxquels répondaient dans la langue officielle tingere, pingere?
  - 4. Le second remède auquel le florentin semble avoir pensé fut l'emprunt d'un

208 J. JUD

En résumé, l'aire d'exstinguere comprend en Italie une partie de l'Ombrie et la Toscane qui ont conservé le patrimoine latin jusqu'aujourd'hui; mais le fait même que stegnere fut constamment travaillé par l'étymologie populaire est un indice évident du malaise dont le verbe est victime depuis l'époque latine jusque dans l'époque romane.

- 3) Territoire rhétoroman. Exstinguere ne survit que dans les Grisons (surselvan, sousselvan, engadinais) où le verbe, comme en piémontais, ne connaît plus le sens d' « éteindre », mais la seule acception secondaire d' « étouffer, se noyer » : surselv. stenscher (v. neutre) « étouffer », stenschentar-stinschentar (v. actif), « étouffer quelqu'un; štendžar, part. passé štetx, štendžíu à Disentis : Huonder (Rom. Forsch., XI, 480, 488); anc. haut engad. stitts « étouffé », astanschantér « étouffer, noyer quelqu'un » (Bifrun), stanschanter « noyer quelqu'un » (Desch Eteds); haut-engad. staundscher « étouffer », standschenter « étouffer » ², (lat) stit « lait à demi aigre », (chod) stit « chaleur étouffante »; bas-engad. stenscher « étouffer quelqu'un », Sent štitt « étouffé » (Pult, 199).
- 4) Roumain. Roum. stinge « éteindre, ruiner, anéantir ». Exstinguere « éteindre » continue donc à vivre dans une grande partie de la Gaule romane, dans une partie de l'Ombrie, en Toscane et en roumain, et, avec l'acception secondaire d' « étouffer », il se maintient dans le piémontais et les Grisons. Ces quatre territoires disjoints sont les lambeaux déchiquetés et réduits d'une aire autrefois plus vaste et plus compacte. Rome, « caput mundi », qui aujourd'hui emploie dans son parler de Trastevere smorzare (tout récent), possédait certainement le verbe exstinguere qui continue à végéter « ante portas urbis ». Les héritiers d'exstinguere « éteindre » sont tutare et apagar : le premier triomphe en Italie, en Sardaigne, en Rhétie et partiellement en Gaule, le dernier occupe la péninsule ibéro-romane ; mais leur succès foudroyant ne saurait

autre verbe, vivant dans l'Émilie et l'Ombrie septentrionale, smorzare, qui, dans les textes du moyen âge, signifie « éteindre » tout court : la distinction que les vocabulaires italiens établissent entre spegnere « éteindre » et smorzare « atténuer la flamme » est sans doute due à des grammairiens et à des lexicographes qui font parade d'une subtilité inconnue de la langue parlée.

2. Cf. piem. stense, p. 205.

<sup>1.</sup> Sur l'explication phonétique de cette forme v. Stürzinger, Über die Conjug. im Ratoromanischen, p. 43; Ascoli, Arch. glott., VII, 418, n.

être compris sans la déchéance phonétique et sémantique d'exstinguere « éteindre ». Tutare et apagar sont étroitement solidaires : ils ont accepté le sens d' « éteindre » (le feu) à la suite de la détresse lexicale d'exstinguere dans le latin vulgaire. Le centre d'irradiation de tutare et d'apagar ne fut pas le même : tutare aura rayonné de Rome, et ensuite de Milan et de Lyon, apagar s'est proclamé héritier d'exstinguere dans un centre de l'Hispania. Le candidat présenté par l'Hispania à la succession d'exstinguere, ce fut apagar, celui de l'Italia et de la Gallia fut tutare.

IV. Exsting(u)ere « Éteindre », desting(u)ere « Éteindre » EN COLLISION AVEC EXSTINGERE-DESTINGERE « DÉTEINDRE » DANS LES LANGUES ROMANES.

L'homonymie entre estingere-destingere : 1) « éteindre », et 2) « déteindre » fut supprimée, soit par l'extinction des deux verbes, remplacés par des formations nouvelles, soit par le triomphe d'Estingere « éteindre » opposé à Destingere « déteindre ».

Le tableau suivant permet, autant que les lexiques y suffisent, de fixer la situation actuelle en ce qui concerne le rapport des verbes « éteindre » et « décolorer » :

« éteindre la lumière »		« déteindre »
roumain	a stinge	a pierde coloarea, se decolorà
campid.	istudai	stingiri
ital. litt.	spengere	stingere
piém.	destisse, smorse [stense « suffoquer »]	destenzi
haut engad. stüzzer		staindscher
catalan	apagar	destenyir, descolorir
espagn.	apagar	desteñir, descolorar
portug.	apagar, matar	destingir

Pour examiner de plus près les conditions dans lesquelles les verbes déteindre « éteindre » et « déteindre » pourraient vivre simultanément dans les parlers d'une zone restreinte, je me suis avisé de dresser le tableau comparatif des verbes « éteindre » et « déteindre » (employés comme verbes transitifs) sur la base des réponses obtenues par les correspondants du glossaire des patois de la Suisse romande.

En voici le résultat : a) détêdre « éteindre » et « déteindre » sont complètement homonymes dans 9 points; b) détêdre « éteindre » et détêdre « déteindre » ont des formes divergentes dans 16 points ; c) détêdre « déteindre » s'oppose à étêdre, tuā, amortā « éteindre » dans 11 points; d) détêdre « déteindre » coexiste avec détêdre homophone, dont la vitalité est pourtant compromise par la concurrence d'étêdre, tuā, krəvā « éteindre », dans 3 points. Sur 38 points qui permettent la comparaison des verbes pour « éteindre » et pour « décolorer », il n'y en a que neuf où la coexistence de la forme homophone détêdre « éteindre » et « déteindre » se trouve assurée. N'est-il pas permis d'en conclure que la langue tend à établir une distinction formelle — autant que ses réserves lexicales et ses ressources phonétiques le permettent — entre les deux verbes détêdre « déteindre » et « éteindre » ?

C'est en France seulement que desting(u)ere « éteindre » et destingere « déteindre » semblent s'accorder sans difficulté, puisque Godefroy offre pour l'ancien français desteindre « éteindre » et desteindre « déteindre » et Levy un anc. prov. destenher « éteindre » coexistant avec un destenher « déteindre ». Mais avant d'admettre la cohabitation des deux destenher dans le lexique de l'ancien provençal, il convient de localiser les deux exemples recueillis par Raynouard (Levy n'en connaît pas d'autres) : l'un figure dans l'Elucidari de las proprietats de totas res naturals, texte du xive siècle, dont la langue reflète celle du traducteur, originaire du comté de Foix, aux confins orientaux du territoire gascon; l'autre a été relevé dans les coutumes de Condom, dans le département du Gers. Ces deux traces de destenher - bien peu nombreuses en regard d'une quinzaine d'exemples d'estenher 2 - ne font donc pas partie de la langue littéraire des troubadours, mais semblent confinées dans l'aire gasconne qui encore aujourd'hui — d'après les lexiques connaît destenher. Dans tout le reste du Midi estenher « éteindre » s'opposait (et s'oppose encore aujourd'hui) à destenher 3 « déteindre ».

<sup>1.</sup> En général, déteindre « éteindre » (< desteindre) offre le résultat normal de -st-> -ô-, tandis que déteindre « déteindre » (< desteindre) présente des formes détedre (au lieu de dévêdre), refaites à nouveau sur le verbe têdre « teindre » (détêdre).

<sup>2.</sup> Sur un ancien exemple d'estenyer en Catalogne, v. Aguiló, s. v.; mais l'éditeur l'accompagne d'un point d'interrogation.

<sup>3.</sup> Cf. Mistral destegne, Barcelonnette destegner « déteindre ».

Reste à savoir si en Gascogne destenher « éteindre » entre en collision avec un destenher « déteindre ». Il n'en est rien : le béarnais qui offre destenher « éteindre » emploie pour « déteindre » destintà (tinctu); le gascon du département du Gers dirait, selon Cenac-Moncaut, desteigne « éteindre », mais destintà « déteindre, enlever la couleur de l'étoffe »; pour La Teste (Landes), dont nous possédons un excellent vocabulaire, Moureau cite estègne « éteindre », mais destègne « déteindre ». Quant à l'ancien français, qui admet dans son lexique la cohabitation pacifique d'éteindre et de déteindre, il me semble difficile, sinon impossible, de déterminer l'aire exacte de déteindre « éteindre » sur la foi des exemples allégués par Godefroy: l'essentiel serait de rencontrer dans le même texte d'ancien français des déteindre employés avec les deux sens de « décolorer » et d'« éteindre ». N'ayant pas réussi à en découvrir, je préfère m'adresser aux patois du Nord de la France qui forment une aire compacte de desteindre « éteindre ».

Dans le glossaire vosgien de Haillant on lit : déteinde (à prononcer dè-tein-d') « éteindre », détinde (à prononcer dè-tin-t') « déteindre, perdre sa couleur ». S'agit-il ici de deux doublets dont la prononciation est différente ? C'est probable, puisque l'étude des formes d'exstinguere et de tingere dans les patois vosgiens nous révèle, d'après Horning, Die ostfranzös. Grenzdialekte, p. 32, 99, l'existence d'un traitement phonétique divergent pour les deux verbes.

Pour le domaine picard, l'excellent Dictionnaire saint-polois contient les articles suivants :

 $d e t e d^t$  « détendre ». A Saint-Pol-ville, concur. :  $d e t d d^t$ . — Ban-lieue :  $d e t e d^t$ .

déted « déteindre » :  $\tilde{\alpha}$  kötrő déte. — Beaucoup d'individus emploient au part. passé la forme détedu, éel edyen lo àl o détedu.

dětēd<sup>t</sup> « éteindre (le feu, une chandelle, etc.) » : ěe fǔ il ě dětē, — dětēdč eĕl kādèl. — A Saint-Pol-ville, concur. ětēd<sup>t</sup>.

Le vocabulaire de Waslet, Vocabulaire wallon-français du givetois, enregistre également trois distinde:

distinde « éteindre » ; distinde li feu, l'tchandèle « éteindre le feu, la chandelle » ;

distinde v. int. « perdre sa couleur, en parlant d'une étoffe »; distinde « détendre ce qui est tendu, un piège, par ex. ». Enfin Hécart, Vocabulaire rouchi, donne:

détinte « déteindre » : s'n' habit détint « se déteint » ; détindu « déteint : c'n' étoffe là a détindu » ;

detinte « éteindre » : p. p. détindu : l'seu a té détindu.

Tandis qu'à Paris le verbe éteindre s'oppose formellement à déleindre grâce au préfixe dé(s)- réservé au verbe déteindre, contraire logique de teindre, le Nord n'aurait-il pas recouru à l'excellente répartition formelle d'un éteindre et, d'un déteindre? Pourquoi donc? C'est que nous sommes dans le domaine où en + cons. (lat. tendere) et i + n + palat. (tingere) aboutissent au même verbe tedre (mais en franç. tadre « tendre, vb. », en regard de tedre « teindre ») : en picard \*étēdre « éteindre », homonyme d'étēdre « étendre », deviendrait par là un composé du verbe têdre « tendre ». C'est contre ce lien sémantique et formel que se révolte l'instinct étymologique des sujets parlants. Alors que la collision guettait tout autant étedre « éteindre » que détedre, « éteindre », ce dernier était mieux situé dans la proximité de détêdre « déteindre » que d'étêdre « étendre » : « une étoffe détê, a détêdu » pouvait au besoin se raccrocher sémantiquement à détedre « s'éteindre » : un feu déteint, une étoffe déteint, quand ils perdent leur éclat brillant, qu'ils pâlissent et s'éclipsent. Le règlement du désordre linguistique - possible dans la capitale où, grâce au passage de ē à ā, tēdre aboutit à tādre « tendre », et où le verbe éteindre n'avait plus rien à craindre d'un étadr, « étendre » - devient inacceptable dans un pays où étêdre « éteindre », homonyme d'étêdre « étendre », pénètre du même coup dans une famille dont le chef ni les membres n'ont aucun lien sémantique avec l'enfant trouvé. La coexistence de détêdre « éteindre » avec détêdre « déteindre » dans le domaine picard-wallon ne doit pas être attribuée à un hasard quelconque, mais au fait que, là où tingere et ten der e aboutissent au même résultat, les sujets parlants raccrochent leur détêdre « éteindre » au verbe sémantiquement le plus rapproché : ce fut détêdre « perdre sa couleur » plutôt qu'étêdre, détêdre « étendre, détendre 1 ».

Sans doute, il y eut une époque où dans toute la Gaule le flotte-

I. A Saint-Pol-ville (mais pas encore dans la banlieue), le conflit entre les deux déted « détendre » et « éteindre » se résout de la manière suivante : le français étēd(re) « éteindre » se substitue à détêd(re) « éteindre », parce que détêdre, étêdre « détendre, étendre » se prononcent, sous l'influence de la langue littéraire, détâd, étâd : c'est encore un cas où le mot venu de Paris aide les patois à sortir d'une situation inextricable.

ment se produisit entre Estingere et Destingere " « éteindre »; tirant profit du double préfixe ex-et dis-, la langue littéraire du Midi et un peu plus tard celle du Nord réussirent à réserver le sens d'« éteindre » à estingere et celui de « déteindre » à destingere 2; cette solution du conflit - impossible en Italie où ex-ne fut pas délogé par dis- — fut prise in extremis, donc après que tutare était déjà entré en France, sans doute par Lyon d'où il allait rayonner dans les Galliae Lugdunensis et Narbonensis. Cette solution du conflit entre exstinguere et destinguere que nous venons d'esquisser se produisit trop tard pour rétablir l'unité lexicologique de la Gaule, qui resta partagée entre les types exstinguere, tutare, exmortiare et excandere: cette coexistence des quatre types, qui tous remontent à la fin de l'antiquité, témoigne encore aujourd'hui de la détresse lexicale du lat. exstinguere dont la victoire sera assurée grâce à la conquête de la Gaule, non pas par le latin de Rome, mais par le français de Paris.

## V. (Ex) TUTARE DANS LES LANGUES ROMANES.

Sur la carte, l'aire d'(ex)tutare « éteindre » est représentée par des traits verticaux en France et en Italie. Elle comprend deux zones sur notre carte de l'AIS: 1) le domaine rhétoroman (Grisons, ladin central, frioulan) et tout le nord-est de l'Italie septentrionale; 2) un territoire méridional: Napolitain, Calabre, Bari, Pouille, Sicile; 3) la zone intermédiaire qu'a révélée, pour la première fois, l'enquête de M. Scheuermeier pour l'AIS: quatre points des Marches centrales: P. 277, 278, 281, 282. Cette configuration géographique des zones 1) et 2) d'(ex)tutare, est également assurée par les lexiques patois:

1) SARDE: logoudor. istudare, campid. studai, sassar. ilpuddá (Arch. Glott., XIV, 396; cf. aussi campid. studacandelas « spegnitoio, farfalla »), tandis que la Gallura (et la Corse) vont avec

1. Cf. les remarques sur expingere, p. 202, n.

Revue de linguistique romane.

<sup>2.</sup> Le préfixe ex- affaiblissant de plus en plus sa valeur privative en faveur de dis-, plus vivant, un distingere, contraire de tingere, s'imposait autant par la forme que par la logique.

<sup>3.</sup> Sassari (P. 101 de l'Atlas linguistique de la Corse) rend « (il faut) l'éteindre » (scil. la lumière) par iétůdůlů.

l'Italie continentale: (i)spiñi, cf. Wagner, Arch. f. d. Stud. d. n. Sprach., CXLVI, 223, v. ci-dessus, p. 206.

- 2) ITALIEN: a) Midi: abruzz. štulá « spengere » (più commune armurì, v. p. 228), Agnone stutedie « smorzare, uccidere », Andria stetèie « spegnere la sete (sècche), il lume (u tûbe, la leuce, u fiùche); uccidere », stutacannàile « spegnitoio »; Bari stetà « spegnere », stutacannela « spegnitoio »; Bitonto stutacannàile « spegnitoio » (Saracino); Francavilla štutu « spengo » (Ribezzo), tarent. stutare « spegnere, smorzare; disonorare », stutata « disgraziata, disonorata (di donzella) », Matera stetà « spegnere » (Z. f. rom. Phil., XXXVIII, 278), Campobasso štutę « spengo »; anc. nap. astutare « distruggere » (dans le texte I bagni di Pozzuoli), irp. napolit. stutà « smorzare, cavare (la sete), ammazzare », Cervara štutuà « spegnere » (Maccarone); calabr. astutari il fuoco « spegnere » (Cristo); sicil. (a)stutari (assutari, Salvioni, Rendic. dell' Ist. lomb., 1907, p. 1106); anc. sicil. stutare « spegnere » (Gregorio, Stud. glott., I, 168).
- b) langue littéraire: attutare « spegnere » et stutare « spegnere », représentés par quelques exemples de l'ancien ital. dans le dict. de Tommaseo, s. v. et dans Monaci, Crest., II, 221.
- c) Nord de l'Italie: Rovigno (Istrie) daștudă <sup>1</sup> (Ive, 42), triest. studar « spegnere » (Vidossich); vénit. stuar, destuar; Polesine stuare, trent. stuar (Schneller) <sup>2</sup>, vicent. stuà (à côté de smorsà), bellun. stuar (à côté de stusar, v. ci-dessous, p. 216), bresc. stuà <sup>3</sup>, stuamocoj « spegnitoio ». Dans les anciens textes de la Haute-Italie, (de)stu(d)ar est attesté non seulement en Vénétie (cf. Mussafia, Beitr., 52; Panfilo, gloss., Calmo, gloss., Studi rom., IV, 143, etc.; stuar, studar, destuar dans Bortolan ant. vic. s. v.), mais aussi

1. Pour le vegliote stutuarme el fuc « spegnere il fuoco », cf. Arch. glott., IX, 125 et Bartoli, Das Dalmatische, II, p. 227.

- 2. Schneller se fonde sans doute sur Azzolini, Vocabolario vernacolo-italiano (pei distretti roveretano e trentino), qui n'indique pas l'aire de stuar ni de smorzar. Ricci, Vocab. trentino, ignore le verbe stuar: notre enquête de l'AIS n'a pas non plus découvert stuar dans les parlers qu'on comprend sous le nom de « trentino ». Pour le studar ladin de la province de Trento e dell'Alto Adige, v. p. 215.
- 3. D'après Melchiori, qui a publié son glossaire de Brescia en 1817; notre carte actuelle n'offre plus stuà, pour le domaine de Brescia, mais seulement smorsà (ou des substituts tout récents: far morir). D'ailleurs, Melchiori enregistre déjà, à côté de stuà, le smorsà actuel.

en Lombardie <sup>1</sup>: astuar, tudar « distruggere, spegnere, uccidere » (Uguçon de Laodho, atudhao, Bonvesin de la Riva, Giornale storico d. lett. ital., VIII, 418).

- 3) Rhétoroman: a) Surset (Oberhalbstein) stidar, el stéida 3º pers. (à Conters), Sotsaissa (Unterhalbstein) stidar; bas-engad. stüdar « éteindre, apaiser la soif », stüdentar, v. actif, « éteindre » (Pallioppi), Sent šlüdăr « éteindre » (Pult) ²; Abbadia destode, stode (Alton), stode (Gartner, Beiheft 73 der Z. f. rom. Phil., p. 151) à côté de destizze ³, Gröden destude (Gartner), Livinallongo destude, Ampezzo studa, Fassa dostuder 4 (Alton), Erto stude « éteindre » (Z. für rom. Phil., XVI, 349), Cadore destuda « spegnere, smorzare, e dicesi propriamente del fuoco e del lume » (Da Ronco); frioul. studa, distuda « spegnere, smorzare il lume, dissetare (le sed) » (Pirona).
- b) surselv. stizzar « éteindre », stizzentar, v. actif, « éteindre », Disentis štitsá vb., štéts (participe) « éteint » (Huonder, Rom. Forsch., XI, 477, 478), Heinzenberg (— Muntogna), Domleschg (— Tumliasca): stizzar (Annalas della Soc. retorom., II, appendice, p. 13); Bergün štitsér, el štétsa (Lutta, p. 270); anc. haut-engad. astüzer (Bifrun), haut-engad. stüzzer « éteindre, apaiser la soif », stüz « éteint » (Pallioppi), Celerina stütsér « éteindre » (Walberg); Bregaglia (Sopraporta) » stüzär « spegnere » 6.
- 1. Selon Monti, Saggio di vocab. comasco, 1856, on aurait employé dans la Valteline (pendant la première moitié du XIXº siècle) stud « smorzare » que nous n'avons plus rencontré dans notre enquête.
- 2. L'enquête de l'AIS atteste studăr à Remus, Ardez et, d'après les matériaux du Dizionari retorumauntsch, l'infinitif (avec radical tonique) est commun à toute la Basse-Engadine. Pour l'explication de cet infinitif, v. Pult, Festgabe Gauchat, p. 167.
- 3. Destizzè serait, d'après Alton, « retirer les bûches encore brûlantes du feu pour les faire mourir », destodè « éteindre le feu en l'assommant avec des pincettes ou avec un maillot à l'aide de l'eau ».
  - 4. Alton donne dontuder (faute d'impression?).
- 5. Attesté dans le glossaire de la Stria, tragicomedia nazionale bargaiota, dû à Giov. Maurizio, 1875. M. Scheuermeier a relevé à Coltura (Sopraporta) en 1920 smurantsér al fæk.
- 6. La répartition de stūdar et de stūzzar dans les parlers ladins des Grisons est indiquée sur la carte I : le type štūdar (bas-engad. štūdār, sousselv. štiddr) se trouve, d'après l'AIS, dans la Basse-Engadine (Remüs, Ardez), le Surset (= Oberhalbstein : Reams), Sutsaissa (= Unterhalbstein : Lenz), le Domleschg (Scharans) et le Plaun (Ems) ; le type stūzzār (engad. štūzzār, -ēr, sousselvan štizzār, štizzār, surselvan štizzār) dans le Val Müstair (Santa Maria : štūtsār), la Basse-Engadine

The second control of the second control of

Quel est le rapport entre stüzzar et stüdar? Ascoli, Arch. glott., I, 36, n., voyait dans stizzar, engad. stüzer un \*tutiare (< \*tutu totu) avec le sens d' « achever (le feu) »; mais on a quelque difficulté: 1) à admettre, au milieu du vaste domaine de tutare, une petite zone qui aurait conservé un latin \*tutiare; 2) à accepter un tuto (= totu) qui n'est attesté nulle part dans la Romania avec le sens de « tout ». On pourrait, il est vrai, rapprocher le surselv. stizzar, haut-engad. stüzzer de l'Abbadia destizze, du piém. destisse i, du bellun. stüsar, du prov. mod. atusar; mais, si je ne me trompe, Abbadia destizze, piem. destisse et prov. mod. atusar sont dus à l'influence d'Abbadia tizzè « allumer », piém. tissè « attiser », prov. mod. tuson « tison » (lang.), tusonnà (lang.) « attiser », entusà « attiser » 2. Une seule solution est acceptable, celle que Huonder a entrevue et esquissée dans les Rom. Forsch., XI, 478. Il existe dans le bas-engadinais et le val Müstair, où l'on emploie stüdar « éteindre », deux participes passés: stüdà, et aussi stüz [qui se présente également dans le domaine où l'on emploie stüzzer (Haute-Engadine), et sous la forme stets là où l'on dit stizzar (surselvan) 3]; or stüz ne saurait s'expliquer, selon Huonder, autrement que comme le successeur de l'adj. latin tutus « apaisé, à l'abri de quelque chose » : focus tutus est se continuerait dans il

(Zernez), la Haute-Engadine (Zuoz, Fex); Bivio, Latsch (près de Bergün), Schams (Mathon), Muntogna (= Heinzenberg: Dalin), Surselva (= Oberland: Pitasch, Brigels, Surrhein, Vrin, Camischolas). Ces données de l'AIS sont confirmées par les matériaux qu'ont fournis les correspondants du Dizionari retorumauntsch et par les enquêtes de MM. Jaberg et Vieli et de moi-même: la seule différence qui existe, c'est que j'avais recueilli— il y a dix ans— à Santa-Maria (Val Müstair) stüdär, et que M. Scheuermeier a relevé stüzzär. Les matériaux du Dizionari, recueillis dans une cinquantaine de villages des Grisons, permettent même de suivre le flottement entre les deux types: ainsi Süs (en aval de Zernez) offre stüzzär, mais encore stüdantar (v. actif), Stürvis (sousselvan) stidar à côté de stizzar, Paspels (Domleschg) stidà (igl fia), stizzà (da sesez), (igl fia è) stizzò.

1. Le type piémontais (de)stisse comprend, d'après les données de l'AIS, la plaine du Piémont qui s'étend au sud de Turin, entre la capitale et Cuneo, cf. carte I.

2. Cf. un exemple de destisier « éteindre » dans Godefroy.

<sup>3.</sup> Les Grisons ne semblent pas connaître l'adjectif verbal du type italien fermo: fermato, mais M. Pult attire mon attention sur l'existence de toc, adjectif verbal en usage comme participe passé de tuccar « toucher » dans l'Engadine et aussi dans la Surselva; cf. aussi engad. tschunch « moissonné, coupé, » part. passé de tschuncar.

fö ais stüz. Toutefois je me demande s'il ne vaudrait pas mieux partir d'un adjectif verbal i de stüdar, stüt, employé surtout en fonction prédicative, muni par conséquent d'un -s du nominatif qui se serait ensuite fusionné avec la finale de stüt i la vitalité extraordinaire dont jouissait la flexion de l'adjectif prédicatif en surselvan (cf. Ascoli, Arch. glott., VII, 427) suggère cette explication qui modifie celle qu'a donnée Huonder. C'est sur l'adjectif verbal engad. stüz, surselv. stiz que se sont modelés à nouveau le haut-engad. \*stüder, le surselvan \*stidar (cf. sousselv. stidar) pour aboutir à stüzzer, stizzar.

- 4) Domaine français: a) moy. frç. tuer « éteindre » (God., cf. Suppl., xve s.; deux des trois exemples semblent provenir de l'Ouest); Pléchâtel twe « tuer, éteindre »; Vendômois tuer « étouffer, éteindre » ; Gâtinais tuette « éteignoir » (Rev. phil. frç., X, 32); Centre tuer (le feu, la chandelle) (Jaubert 4); Perche tuer la chandelle « l'éteindre », tuer le temps (qui se dit aussi en frç. commun) « le perdre » (Peschot); angev. tuer « éteindre le feu, la chandelle, abasourdir » (Verrier et Onillon); poitev. tué « éteindre » (Lalanne); Saintonge et Angoumois tuer (le feu, la chandelle) (Jônain, Terracher).
- b) Vionnaz toa « tuer, éteindre la lumière »; Châble (Val de Bagnes) tyüd « éteindre, tuer » (Rom., VI, 391 5); P. 967 (Savoie) tyüd ALF, Suppl., s. v. « éteindre »; sav. tüd « éteindre » (d'après une communication de M. Désormaux); lyonn. touo « éteindre » (Puitspelu), mais en ancien lyonnais, M. Philipon, Rom. XXX, 249, admettrait l'existence d'esteindre (attesté dans les légendes en prose inédites).
- 1. Cf. piém. destiss : destisse, gén. ammort : ammortà et dans les relevés de l'AIS smors : smorsà.
- 2. Cf. filunz, filunza « fileuse », Arch. glott., VII, 433, et le procédé inverse de stût + s dans le surselv. scult, -a (à côté de sculz, -a) dont le -ts étymologique (< disculceu) a été interprété à tort par scult + s (du nominatif).
- 3. D'après une communication de M. O. Bloch, tuer (la chandelle) est également vivant dans la Beauce orléanaise.
- 4. Centre cuer (le feu) (Jaubert) est parfaitement naturel dans une région où kū- (curé) et tū- (tuer) aboutissent à kyū, tyū (cf. kwé « tuer » (Meunier, Chaulgnes (Nievre)): de là une fausse régression de tyūe vers kūe.
- 5. D'après les matériaux du Gloss. des patois de la Suisse romande, l'aire de tuer « éteindre » comprend la vallée du Rhône (de Villeneuve jusqu'à Nendaz avec le val d'Entremont et le val de Bagnes) ; il s'agit évidemment d'un mot envahisseur, puisque le type autochthone est déteindre.

- c) Anc. prov. tuar « tuer, éteindre », atudar, estudar « éteindre », tuar « tuer »; limous. tuar (lou fouec) « éteindre » (Laborde); périgourd. tuâ (à côté d'eitegne, escantî, amoussâ (Daniel ¹); prov. mod. atuda, tuda, destuda (lang.), tua (mars.) « éteindre, apaiser la faim », s'atuda « s'éteindre, mourir ² »; Vinzelles tywa « tuer, éteindre (la lampe, le feu) »; Queyras tuar lou fuec, lou lume (Chabrand-Aiglun); Pézenas atuda « éteindre le feu du foyer ou la chandelle » (Mazuc); Tarn atuda « éteindre »; Aveyron otuda (lo condelo), [mais omourci lou fioc]; Castrais attuda « éteindre, faire mourir le feu, la chandelle » (Couzinié ³); béarn. tua lou hoec « couvrir le feu » (Lespy et Raymond 4).
- 5) CATALOGNE: anc. cat. tudar « tuer » (Sept sages, éd. Mussa-fia), cat. mod. tudar « malmetre, echar a perder » (Spitzer, Litera-turblatt f. germ. und rom. Phil., 1914, 397), atudar la llum (à Conflent) (Aguiló).

Le domaine de tuer « éteindre », tel que je le reconstruis ici sur la base des dictionnaires, comprend donc l'Ouest et le Sud-Ouest de la France (Perche, Vendômois, Pléchâtel, Anjou, Gâtine, Poitou, Saintonge, Angoumois, Limousin, Périgord, Centre), une partie du Languedoc (avec un avant-poste au nord de la Catalogne), les Alpes provençales (avec les quatre points de la région provençale qui s'étend sur le versant piémontais (AIS, P. 146, 147, 148, 152), le lyonnais, le Bas-Valais et la Savoie. C'est donc un domaine assez compact qui, vers l'Est, semble s'arrêter tout à coup à la lisière de la plaine piémontaise. Mais le verbe surgit de nouveau dans l'anc. lombard, dans le territoire rhétoroman et dans le Nord-

- . I. V. p. 231, n. 2.
- 2. Sur atusà, entusà (lang.), s'atusà « s'éteindre, se taire, s'apaiser, se modérer », atusà « éteint, lent, calme », v. ci-dessus, p. 216; sur tuàr (lou lume) à Barce-lonnette coexistant avec atupir, v. p. 194, n. 3.
  - 3. Sur la valeur des formes données par Couzinié, v. p. 225, n. 3.
- 4. L'Enquête supplémentaire pour le Midi atteste l'existence d'atuda pour les P. 785, 786 (Aude), 743, 755 (Tarn), 777 (Hérault); tuer P. 506 (Haute-Vienne), 602 (Creuse), 615 (Dordogne), 650, 653 (Gironde), 717 (Cantal à côté d'escontir), 707, 617 (Corrèze), 804, 805 (Puy-de-Dôme), 812 (Haute-Loire), 816 (Loire), 826, 827, 833 (Ardèche), 830 (Lozère, à côté d'omoussa), 836 (Drôme, à côté d'estoufa). Or, ce qui mérite d'être relevé, c'est que les P. 506, 512, 612, 615, 617, 650, 653, 707, 717, 804, 830, 833, situés dans le domaine où -d- < -t- est conservé (roda, vedel), offrent tua, et non tuda: toutes ces formes ont l'air d'être empruntées au français populaire des régions avoisinantes de la langue d'oil, ou alors c'est qu'un ancien tuda a été rapproché du franç. tuer.

Est de l'Italie. Dans les parlers italiens du Sud du Pô, (ex) tutare semble fairé défaut jusqu'à une ligne qui, sur la carte de l'AIS, part de San Giovanni Rotondo (sur l'Adriatique) et passe par Morrone — Scanno — Ausonia : la zone méridionale comprend donc presque tout le « Mezzogiorno », et aussi la Sardaigne (excepté la Gallura). Mais l'enquête de M. Scheuermeier a découvert le chaînon qui relie la zone vénitienne avec celle du « Mezzogiorno » : les P. 277, 278, 281, 282 [Muccia Vallicchio, Esanatoglia (Camerino, Matelica), Sant'Elpidio (Fermo), Treja (Macerata)] ont maintenu l'ancien studare au milieu d'un smorzare envahisseur qui occupe déjà toute la région voisine.

Comme (ex)tutare est fortement enraciné dans les territoires lexicologiquement conservateurs de la périphérie de l'Italie (Sardaigne, domaine rhétoroman), un tutare = « éteindre » doit remonter au moins à la fin de l'antiquité <sup>1</sup>.

L'étymologie de tuer a été discutée plus d'une fois par les linguistes :

1) Ascoli, Arch. glott., I, 36, a proposé la solution suivante du problème:

« Il tutare dei Romanzi (s-tutare, tudar, tuer, ecc.) dice propriamente « finire, spegnere », quindi « uccidere », quindi « smorzare » nel senso proprio e nel metaforico. L'enigma di questo importante gruppo neolatino si scioglierà, como io spero, col derivar tutare da totus. A una figura latina dell'aggettivo in cui l'ō fosse non solo oscurato, ma ridotto a dirittura ad ū, a tūtus allato a tōtus, accennano le molte figure romanze con l'u (it. tutto, portg. tudo, lad. centrale e orient. dut), e tanto più facilmente si potrà supporre questa figura nel verbo composto (\*ex-tutare, ecc., e anzi la semplice romanza può essere non diversa dalla composta latina; cfr. il romanzo commune \*jectare). Or \*tutare, o la sua normale propaggine \*tutiare, diceva naturalmente « compire, finire », e quando siamo a « finire », ci confondiamo fra « terminare » e « sterminare ».

Mais tutare avec le sens de « terminer » est inconnu à la Romania; un tutare, dérivé de totus, serait, comme l'a remarqué M. Meyer-Lübke, Z. f. rom. Phil., XXXII, 497, singulier en France

<sup>1.</sup> Sur les raisons du recul de stuar dans le domaine piémontais-lombard-vénitien, voyez p. 223, n. 3.

où totus se continue sous la forme tottus (fr. tout(e), anc. prov. tot, -a).

- 2) Diez, Etymol. Wörterbuch, s. v. tutare part de tutari « protéger, garantir de » : tutari famem « écarter la faim » (« Hunger abwenden »), tutari focum « anéantir, tuer le feu » (« Feuer unschädlich machen, löschen, töten »). Les légères modifications à cette filière sémantique que proposent M. Meyer-Lübke, Z. f. rom. Phil., XXXII, 497, REW, s. v. tutare (« sich vor etwas schützen, den Hunger stillen, das Feuer dämpfen, auslöschen ») et M. Nyrop, Mélanges Picot, 139, Gramm. hist. de la langue française, IV, 288 (« se défendre d'une chose, parer, repousser, détourner (tutare pericula), modérer, tempérer, apaiser, éteindre, tuer " ») n'ont pas grande portée. Reste à mentionner l'idée de W. Foerster (Causerie philologique faite à la Société Ramond, p. 11), d'après qui « tuer le feu » signifiait, au temps où l'on n'avait pas même les allumettes de la régie et où la production du feu réclamait un effort considérable, « conserver le feu », c'est-à-dire le couvrir de cendres pour le maintenir: de là, plus tard, le sens d'« étouffer », sens que le français aurait élargi dans son verbe tuer 2.
- 3) Dans les Studi letterari e linguistici dedicati a Pio Rajna, p. 395 ss., M. Vising postule l'origine germanique de la famille romane tuer: ce serait un mot germanique (radical tut, cf. all. tôten) avec le sens de « faire du bruit, étourdir », de là « mettre à mort, éteindre ». Comme M. Vising est lui-même porté à reconnaître (Z. f. frz. Spr. u. Litt., XXXVIII, 278) le point faible de son étymologie, je n'y insiste pas davantage. Il est certain que le radical germanique tut est absent du gotique et du langobard; d'autre part, la vitalité d'extutare dans les régions (Sardaigne, Rhétie) qui maintiennent avec la plus grande ténacité le lexique latin et n'ont (comme la Sardaigne) pas d'éléments germaniques anciens, parle contre l'hypothèse de M. Vising.
- 1. C'est M. Nyrop qui insiste sur le parallélisme de « tuer un homme » (= éteindre un homme) avec l'argot où « apaiser quelqu'un » serait employé aussi dans le sens de « tuer ».
- 2. Je ne crois pas qu'on réussisse à prouver que tutare avait d'abord le sens de « couvrir le feu de cendres pour le protéger » : le tuá « couvrir le feu » (que M. Fœrster semblait ignorer) du béarnais est trop isolé pour permettre d'attribuer avec quelque certitude ce sens technique au tutare du latin vulgaire. En parcourant la liste des verbes recueillis p. 195, on a plutôt l'impression que les verbes désignant l'action d' « éteindre le feu » et de « couvrir le feu de cendres » procèdent de deux ordres d'idées différents.

La fortune de tutare « éteindre » — il faut y insister, puisque toutes les discussions n'y ont pas prêté l'attention nécessaire — est étroitement liée à la défaillance d'exstinguere : l'emploi des deux verbes au sens d' « éteindre la faim » (exstinguere, tutari ² famem ³) les ayant rapprochés, la détresse d'exstinguere fut le point de départ d'une extension sémantique de tutare aux dépens d'exstinguere 4: le sens d'exstinguere (ignem) est commun à presque tous les (ex)tutare de la Romania; par contre, celui d' « occidere » manque, par exemple, en Sardaigne et dans le territoire rhétoroman 5. En effet, comme les Grisons connaissent encore, à côté de studar « éteindre », le verbe stenscher « suffoquer » et que l'ancien provençal offre estudar « éteindre », mais estenher « éteindre, détruire, tuer », il en résulte que la succession sémantique d'exstinguere ne fut recueillie qu'en partie par le tutare rhétoroman et sarde.

#### VI. APAGAR DANS L'IBÉRO-ROMAN.

Si, dans le gallo-latin et l'italo-latin, le contact sémantique de tutari famem avec exstinguere famem a provoqué, à la suite de la déchéance d'exstinguere, l'extension sémantique de tutari, l'ibéro-latin, tout en recourant au même procédé sémantique, s'est avisé d'utili-

- 1. Le préfixe d'extutare se ressent nettement d'exstinguere.
- 2. Tutari est un intensif de tueri; mais, une fois tueri disparu, le verbe tutari s'est mis à l'abri de l'adjectif tutus « en sûreté » qui, à son tour, se sera ressenti de l'évolution sémantique du verbe. C'est de tutus « apaisé » que semble provenir l'ital. attutare et attutire « acquietare, calmare, rintuzzare » (cf. les exemples dans le Dict. de la Crusca s. v., et Cappucini, Scritti Monaci, 316). Il semble même que le verbe simple tueri ait été à son tour affecté par les sens de tutus « apaisé, mort », puisqu'il paraît survivre dans le lucches. attuire dans la locution: « non attuisce a tanto » « non arriva a fare tutto, non gli basta il tempo, la forza per », attuito « dalla fame chi non ne può più e si sente venir meno, rifinito dalla fame » (Nieri), dans le bergam. tüi « uccidere » (Tiraboschi, App.), peut-être dans le catal. atuar, atuhir « étourdir, mettre à mort, tuer », atuir « estormaiar, deixar com mort, aterrar, fer caure, aniquilar » (Aguiló; Tallgren, Neuphilol. Mitteil., 1912, p. 32).
- 3. Cf. aussi dans Godefroy un exemple de acoisier (le feu) < quietiare « calmer » et un autre dans le Regrés Nostre Dame, éd. Långfors, gloss., s. v.
- 4. C'est le sens d' « éteindre » qui est attesté pour tutare dans les témoignages précieux enregistrés par Du Cange.
  - 5. Nyrop, Gramm. hist. lang. fr., IV, 402 attribuerait le sens de « tuer » à un

ser la synonymie d'exstinguere sitim et de pacare sitim pour substituer pacare à exstinguere « éteindre » disparaissant. Apagar « éteindre » et tutare « éteindre » se rencontrent aux frontières septentrionales de la Catalogne : c'est que le gallo-roman fut déjà envahi par le tutare de l'italo-latin avant que pacare ne réussit à franchir les Pyrénées.

Le dépouillement des lexiques et de l'Atlas lingüistic de Catalunya de M. Griera donne les résultats suivants : catal. apagar « estingir lo foch, la llum; esborrar, destruhir, aplacar, suavisar, sufocar, baixar lo color que es massa viu, templar la llum de un qua dro, posar sordina á un instrument, sonum tenuare, satisfer la set, la fam », apagarse « s'éteindre » (Labernia); Alghero (Sardaigne) daspagà « spegnere », Arch. glott., IX, 357, et cf. Atlas de Catalunya c. apagar, P. 105; esp. apagar « éteindre, calmer, amortir (un son), amortir (les couleurs), apaiser (la sed, la voz) » 2; portg. apagar « éteindre, apaiser, étouffer, tuer » (a memoria « affaiblir », a sede « apaiser la soif »), apagarse « s'éteindre », apagado « éteint, mort, lâche, obscur, sot » (tiempos apagados « temps barbares », negocio apagado « négoce peu important »); murciano apagacandil « insecto de color oscuro, del tamaño de la avispa, pero de alas mayores, Ictino vorax » (Sevilla). Mistral donne aussi apagá « éteindre », mais où faut-il le localiser?

Comme aucun des deux concurrents d'exstinguere, ni tutari ni pacare, n'obtint la victoire définitive jusqu'à l'effondrement de l'Empire romain, la Romania resta partagée entre exstinguere,

euphémisme qui aurait eu lieu en français; mais est-il permis de séparer l'histoire sémantique du français tuer de l'it. mérid. stutari? Levy, Suppl. Wtb., remarque que l'anc. prov. ne connaît pas tudar, mais tuar au sens d' « occidere », ce qui supposerait l'emprunt de tuar au français : cf. cependant tudar « tuer » dans les Disciplines de Clergie (dialecte girondin du xve siècle), éd. Ducamin, gloss., s. v.

- 1. Je n'ai pas, il est vrai, d'exemples latins de la locution pacare sitim (on dit pacare dolorem, pacare incerti animi aestus): il faudrait connaître les articles sitis et pacare du Thesaurus linguae latinae, qui n'ont pas encore paru. Il me semble cependant que l'accord du gallo-roman et de l'ibéro-roman: apaiier la faim (cf. Godefroy: apayer quelqu'un d'une pome; (Christ) apaya (scil. de cinq pains) e saoula de genz V mille), et de apagar la sed nous permet d'attribuer ce sens au latin pacare.
- 2. A côté d'apagar il existe aussi (a)matar « apaiser la faim, la soif, éteindre la lumière », qui semble être le seul terme vivant dans le judéo-espagnol, Rev. de fil. esp., II, 349 (cf. aussi portg. malar).

tutare de l'italo-latin, pacare de l'ibéro-latin et exmortiare que nous allons maintenant examiner.

## VII. EXMORTIARE DE L'ITALIE ET DU MIDI DE LA FRANCE.

Au milieu des difficultés où le verbe exstinguere se débattait dans le latin vulgaire, on se serait attendu à voir la langue faire appel au participe perfectif, employé pour exprimer l'état du feu éteint: ignis mortuus est (p. 197). Mais morior: mori 1, verbe intransitif, était peu propre à recueillir l'héritage d'un verbe transitif tel qu'exstinguere (exstinguere ignem, candelam, sitim, famem, etc.), et la formation d'un verbe intensif mortare au sens de « tuer, éteindre » ne s'est pas produite en latin. Néanmoins, la ressource qu'offrait le participe mortuus « éteint » ne fut pas complètement négligée, lorsqu'il s'agit de combler le vide que menaçait de laisser le départ d'exstinguere : exmortiare, admortiare 2 surgirent spontanément — et sans doute indépendamment - dans l'Italie septentrionale et en Provence. Le type exmortiare couvre la Lombardie, l'Émilie, une partie de la Romagne et des Marches; c'est un mot capable d'expansion, puisque le contact sémantique qu'il offre avec « il fuoco è morto » lui confère une supériorité éclatante sur tous ses concurrents : il traverse le Pô pour occuper un ancien territoire de stu(d)ar, qui régnait antérieurement et qui surnage encore dans quatre points des Marches, en Lombardie et en Vénétie 3; il franchit l'Apennin pour pénétrer en Toscane (où stignere cherchait péniblement une assise solide dans la langue littéraire), et en Ombrie jusqu'à Rome; le fait que smorzare est admis dans le vocabulaire de la langue littéraire lui assure un renouveau de rayonnement jusque dans l'Italie méridio-

<sup>1.</sup> Cf. carbo emoriens dans Georges, s. v.

<sup>2.</sup> Formation qui doit remonter au moins au ve ou au vie siècle; pour le procédé, cf. altiare, bassiare, directiare, minutiare, etc.

<sup>3.</sup> Le recul de stu(d)ar en Lombardie et en Vénétie, — au cours du moyen âge — n'est guère douteux; l'ancien milanais tudar (de Bonvesin de la Riva), stuar de la Valteline, le bresc. stud (du glossaire de Melchiori) se sont effacés devant smorzar. La faiblesse de stuar « éteindre » dans une partie du domaine lombard-piémontais-vénitien résulte de sa collision avec un autre terme de cuisine : stud (la carn) « stufare (la carne) ». Dans tout le domaine où -t- tombe (stud) montais et bonne partie du vénitien: stud) cf. Battisti, stufare de stud0 de stud1 répondait aussi bien à stufare qu'à stutare0.

nale (où — à côté de stutari plus ancien — il semble prendre pied à Francavilla (Pouille), et en Sicile (d'après Ribezzo et Traina)). Il est vrai que l'AIS n'a pas relevé d'exemple de smorzare dans les localités du Midi qui ont été explorées.

Piém. smorzé (à côté de smorté); valses. smorssée « spegnere »; Malesco smurisà « spegnere », Arch. glott., IX, 256; Voghera smurçà (Studi di fil. rom., VIII, 224); pav. smorsà « smorzare »; anc. mil. asmorzare (la sede) « ammorzare » (Bonvesin) 2; anc. lomb. asmorsar « spegnere », Arch. glott., XII, 389, XIV, 205; mil. smorzà « spegnere »; Airolo et Intragna (Tessin) : smorzá(r); bormin. šmorzar « spegnere il fuoco », šmorenzar, verbe actif, « spegnere il fuoco » (Longa) et aussi à Tirano (Monti); com. smorzà « spegnere »; anc. berg. amorsa (ol fog): extinguere, Lorck, Altbergam. Sprach., 123, berg. mod. smorsà « smorzare »; bresc. smorsà, mirand. smurzar « smorzare », smorz « spento », Prandaglio (Lac de Garde) smorsá (relevé par moi-même); anc. vicent. smorzare, asmorzare, vicent. smorsàre; Giudicarie žmursar « spegnere » (Gartner), Valle di Non smorçar (Battisti, 145); anc. trentin asmorzare dans la Catinia (éd. Battisti, p. 63), trentin smorzar « spegnere, soffiare (il lume) » (Ricci); anc. vén. (as)morzàr (Pateg, Bestiarius); anc. bellun. smorzar « spegnere, calmare, moderare » (Cavassico); vén. smorzar, des- « spegnere » à côté de stuar (Boerio); triest. smorzar (Kosovitz); mantuan. smorsar; Melara (Rovigo) smursar (relevé de M. Jaberg); piac. smôrzaro « spegnitoio »; Firenzuola smursá « smorzare » (Casella, Studi romanzi, XVII, 63); parm. smorzar « spegnere », smorzar la coldra « calmar gli sdegni »; Novellara smorzér « smorzare » (Malagoli, Arch. glott., XVII, 184); modén. smurzer « spegnere », « ammortire (un colpo) »; ferrar. smurzar « spegnere » (Nannini); bolon. asmurzar « spegnere, distruggere »; imol. śmurzá (Bottiglioni, 30); Urbino smorcė (Contado smorzė « smorzare, spegnere »); Arcevia smorciá (Crocioni, 18); Teramo smorzacannele « spegnitoio » (mais

<sup>1.</sup> Le point 460 de l'AIS (Guardia Piemontese en Calabre, colonie provençale) offre, d'après notre enquête, le verbe myérsara « éteindre », part. passé marsé (cf. aussi mierçu « ammorzo », Arch. glott., XI, 383), qui doit répondre à un type mortiare (cf. prov. amoursa); mais la forme de l'infinitif myérsara reste obscure.

<sup>2.</sup> Le second exemple offre le verbe avec un sens figuré: Bonvesin de la Riva, v. 240, p. 9, éd. Biadene: la mia grande mateza a smorza lo meo bon stato: Bartholomaeis, dans son édition de Bonvesin, rend asmorzar par « togliere, privare »...

armurì « smorzare », cf. p. 228); ombr. smorzà « spegnere » (Trabalza); abruzz. smurzà « spengere, anche notar sottacqua » (Finamore, più commune è armuri, cf. p. 228); Sarzana smurzare; Castelnuovo Magra smorzàe « smorzare », Revue de dial. rom., III, 91; Sillano (colonie émilienne) ammorza « spengo », Arch. glott., XIII, 334; Media Val di Magra smorzar (Maccarone, Arch. glott., XIX, 111). La Toscane, d'après les dictionnaires, emploierait aujourd'hui smorzare dans le sens d' « attenuare le fiamme ed il calore » ; Francavilla smursari « spegnere » (Ribezzo) à côté de stutu « spegno », sicil. smurciari, smurzari (à côté d'attutari).

Le type admortiare, déjà attesté en ancien provençal (amorsar, amossar), couvre, d'après l'Enquête supplémentaire 2 et les glossaires régionaux, la Provence et le Rouergue. S'il s'agit d'une formation peut-être indépendante du smorzar de l'Italie, elle remonte sans doute à la même épôque. En tout cas, le substitut tutare, envoyé par Lugdunum, n'a plus réussi à prendre les positions occupées par admortiare dont le centre d'irradiation semble avoir été Nemausum et Massilia 3: prov. anc. amorsar, amosar « éteindre, étouffer, amortir, calmer », prov. mod. amoussa, amoursa, damoussa (langued.), demoussa (Var) « éteindre, mater, réduire au silence », s'amoussa « s'éteindre, mourir », amoussadou, amoussouer, amoursouer, enmoursouer « éteignoir », amoussi, amousi (lim.), amoursi (rouerg.), enmoursi (Var), amursi, demursi, desmoursi (niç.) « éteindre » (Mistral), Pézenas amoussá « éteindre le feu, la lumière » (à côté d'atudá) (Mazuc), Castrais amoussa « éteindre » (Couzinié), Aveyron omourci lou fioc « éteindre le feu » (otudá lo condelo « éteindre la chandelle ») (Vayssier), Barcelonnette amoussàr « éteindre » (Arnaud-Morin), Nice amérsi, demérsi « j'éteins » (Rom. Forsch., IX, 265).

- 1. Spegnere serait alors « farlo cessare », mais cette distinction entre spengere et smorzare est-elle vraiment maintenue dans la langue vivante? Cf. une remarque importante sur l'absence de smorzare « éteindre » en lucch. dans le vocabulaire de Nieri, s. v.
- 2. Amoussà est attesté aux P. 879 (Hautes-Alpes), 894, 896 (Var), 882 (à côté de stignè; « éteignez », impér.), 873 (Bouches-du-Rhône), 865 (Vaucluse), 852 (Gard), 830 (Lozère à côté de tuâ), 748 (Aveyron), 758, 768 (Hérault).
- 3. Je ne sais à quelle source Mistral a puisé son limousin amoussi, amousi; je ne crois pas non plus à la vitalité d'amoussà dans le Castrais : le lexique de Couzinié renferme une soule de mots provenant d'autres régions du Midi de la France.

#### VIII. AMORTAR.

Le type amortar, amortir était une création imminente qui pouvait naître, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, sur la base de focus mortuus est, il fuoco è morto, le feu est mort; il surgit spontanément en France sous la forme d'îlots dans les aires de tuer et d'escantir, tandis qu'en Italie il réussit à occuper des zones plus compactes. D'après l'Enquête supplémentaire, amourtar est attesté pour les P. 772, 791 (Ariège), amourti P. 731 (Tarn-et-Garonne), 760, 781 (Haute-Garonne), 676, 679 (Gers; pour le dernier point à côté d'escantir), 696 (Hautes-Pyrénées), 686 (Basses-Pyrénées). Raynouard et Levy ont déjà recueilli-dans leurs dictionnaires amortar « éteindre, étouffer », amortezir « s'éteindre », amortir « éteindre ; amortir, calmer, tuer; v. réfl. mourir »; esmortir, esmurtir « éteindre ; v. réfl. mourir », sans qu'il soit possible de localiser les formes de l'ancien provençal ni celles de Mistral, s. v. amourti. Si l'amourti « éteindre » de Cenac-Moncaut, attesté pour le département du Gers, n'est pas à l'abri de toute critique, le Supplément de l'ALF fournit pour le P. 956 (Savoie) amorta « éteindre », confirmé par amortà « éteindre » dans le Dictionnaire de Constantin et Désormaux 1. Le baron de Vinols attribue au vellavien un amourta « éteindre », et enfin Morosi connaît dans le provençal de Pral (sur le versant piémontais) un amürti « spegnere la calce » (Arch. glott., XI, 368).

En Italie, la carte de l'AIS révèle deux zones compactes:

- 1) la Ligurie forme, avec une bonne partie du Piémont, l'aire (χ)murtà- dezmurtà (Riviera ², Montferrat et majorité des points du Canavese); cette aire est confirmée pour le piémontais par Zalli, s. v. smortè « smorzare il fuoco, la sete », pour Viverone (Canavese) par Nigra: smurtà ³ « smorzare » (Miscell. Ascoli, p. 259), pour le
- 1. L'aire savoisienne d'amortà se continue dans le Val d'Aoste (amurté d'après une communication de M. Aebischer) et dans le Piémont septentrional (v. carte I); elle comprend aussi Aire-la-Ville, Bernex (Genève, d'après le Gloss. des pat. de la Suisse rom.). Les légendes en prose, publiées par Mussafia-Gartner et revendiquées par P. Meyer comme texte lyonnais, offrent à la p. 156: amorta li feus tantost.

2. A l'exception du P. 153 (Airole) de l'AIS, mais y compris le P. 899 (Alpes-Maritimes) de l'ALF (amurta, recueilli dans le Suppl., s.v. éteindre).

3. L'aire piémontaise de zmurtà, telle qu'elle est établie d'après les relevés de M. Scheuermeier sur la carte de l'AIS, est confirmée par l'enquête personnelle

Montserrat par Ferrari smortee (ir sö) « spegnere il suoco », smortee (na custiun) « accomodare, sedare, calmare un alterco » ¹, et pour le génois par l'anc. gén. amortar (Arch. glott., VIII, 323) et par le glossaire de Casaccia, s. v. ammortà (notre enquête a recueilli zmortà sur la Riviera di Levante) ²;

2) la Romagne méridionale (AIS, P. 167, 168, 169, 171, 172, 173, 174). Cette aire est confirmée par le vocabulaire de Tozzoli pour Imola: imol. amurté 3 « spegnere, dicesi del fuoco, del lume », amort « spento, smorzato ».

L'assise des deux zones de smortà est singulière. Le zmurtar piémontais, encaissé entre le tutare des Alpes piémontaises et le smorzar (anc. lomb. studar) de la Lombardie, a l'air de s'être organisé sur les débris d'une zone de stuar (< extutare), qui aurait succombé à la suite de la collision entre stuar « stufare » et stuar « éteindre » : le piémontais se serait donc efforcé, par son amortar, de rétablir l'ordre en recourant à focus mortuus est 4.

La zone de smortà de la Romagne 5 méridionale est enclavée au Midi dans le smorzar-studare des Marches et au Nord dans le smorzar-studare de la Vénétie 6. Cette façon d'envisager smortar comme

de M. Jaberg: Viverone azmurtá, Noasca zmurtár (= P. 205 de l'AIS), Ceresole Reale zmurtár, Locana zmurtár, Piamprato (Val Soana), smúrtár (cf. p. 205, n. 3), Asti zmurtę (= P. 138 de l'AIS); elle se continue en Savoie, cf. ci-dessus p. 226, n. 1.

- 1. La Ligurie est située entre la Provence (amoursà) et la Toscane (spengere, smorzare): il me paraît qu'ici s'impose la même explication que celle que nous proposons pour le Piémont.
- 2. A Pavie on a aujourd'hui smorsar; mais le P. 193 (en Pavese) de l'AIS donne zmurtd, ce qui confirme l'amortar attesté dans l'Antica Parafrasi lombarda del Neminem laedi nisi a se ipso (cf. Arch. glott., XII, 387) que M. Salvioni attribue, comme on sait, à la région de Pavie.
  - 3. Mais M. Bottiglioni, Fonologia dell'Imolese, p. 30, a relevé smurzā.
- 4. Smorzare, attesté dans notre carte sur quelques points au sud et à l'ouest de Venise, doit être un substitut relativement moderne d'un ancien stuar « éteindre ». La coexistence de stuare (P. 69) et de smorzare (P. 73), le long des bords vénitiens du Pô, se reslète aussi dans le glossaire du Polesine de Mazzucchi qui a les deux articles stuare et smorzare.
- 5. Le smortà de la Romagne couvre-t-il un sous-sol de smorzar? Et quelles sont les raisons de l'affaiblissement de ce dernier au profit de smortà?
- 6. Dans le « Mezzogiorno », la carte de l'AIS offre trois points voisins présentant ammortare (P. 450, 468, 484: Basilicata), ensuite amurtér à San Fratello, *žmurtér* à Aidone, c'est-à-dire dans les colonies lombardes de la Sicile dont les habitants auront conservé le mot caractéristique de leur pays d'origine.

228 J. JUD

un verbe né dans les zones de transition entre deux aires compactes s'appliquera aussi à la zone intermédiaire (Tessin, Valteline, Val Camonica, Poschiavo, Bregaglia), située entre le domaine compact des parlers rhétoromans (stüdar, stüzzar) et le domaine du lombard de la plaine (smorzà): une réponse telle que far morir (la fiamma) 1 (P. 9, 28, 29, 35, 36, 37, 38), des formations telles que morentar, smorenzar 2 (Mesocco P. 5, Bregaglia P. 7, 8, Haute-Valteline P. 31, 87) ne sont possibles que dans une région où, à la suite de la défaillance du verbe qui désignait antérieurement l'action d' « éteindre » 3, les parlers sont encore en train de rechercher le terme nouveau qui sera destiné à balayer définitivement tous les autres provisoirement admis : le vainqueur, ce sera le smorzà de Milan qui s'est déjà installé au P. 32 au sud de Sondrio et au P. 30 au nord de Colico. Et peut-être faut-il recourir à la même explication pour comprendre la naissance du type remorir(e), qui forme une bande étroite entre les zones smorzare-spengere-studare des Marches, du Latium septentrional et de la Toscane, et la zone méridionale de stutare: cette aire de remorir comprend les P. 404, 405, 406, 412, 413 de l'enquête de M. Rohlfs et les P. 240, 270, 271, 272, 273, 275 de l'enquête de M. Scheuermeier 4. Mais l'examen des types lexicologiques secondaires naissant aux confins de deux zones compactes de mots sera l'objet d'une étude spéciale qu'a promise depuis longtemps M. Jaberg.

1. Je ramène à la forme toscane les réponses dialectales des sujets.

2. Confirmé pour Mesocco par les relevés de M. Jaberg (smurenzé) et, pour Bormio, par smorenzár, smur- « spengere » de Longa. La formation du verbe est la même que celle du haut-engad. indrumenzer, bas-engad. (Sent) rumanisár (Pult), trentin endromenzarse « s'endormir », etc.

3. En effet, le vocabulaire de Monti (qui reflète pour le domaine « comasco » l'état linguistique de la génération adulte de 1820-1850) attribue à la Valteline le terme stud « ammorzare ». Le même auteur cite un deuxième stud « turare, chiudere », sans doute identique (cf. aussi bresc. stud « turare l'apertura »). Notre explorateur, en 1920, n'a plus trouvé de traces de stuar « éteindre » dans les six points enquêtés de la Valteline.

4. Cette zone de remorir peut aussi être reconstituée à l'aide d'autres sources: Subiaco aramurirese « spegnersi », Studi romanzi, V, 268; Arpino ramore « spengo », Arch. glott., XIII, 305; abruzz. armuri « spengere, refl. morire, spengersi, cessare di frullare (trottola) » (Finamore); Teramo armuri « smorzare ».

#### IX. ESCANTIR « ÉTEINDRE » DANS LE SUD-OUEST DE LA FRANCE.

Le Midi de la France possède deux verbes presque homonymes, escandir et escantir, qui, au point de vue géographique, semblent s'exclure: en effet, escandir « échauffer, brûler » vit dans les parlers du Sud-Est de la France, escantir « éteindre » appartient au vocabulaire des patois du Rouergue, d'une partie du Languedoc et du Limousin. Voici l'aire des deux verbes telle qu'on peut la reconstruire en utilisant les glossaires régionaux:

- I. (E) SCANDIR « échauffer, brûler » : Saône-et-Loire échandir « échauffer » (alle aivot les dèts gobes, j'les y ai échandis « elle avait les doigts engourdis, je les lui ai réchauffés »); réchandî « réchauffer » (Fertiault); Montrêt rechandre « réchauffer » (Gaspard); Bresse châlonnaise réchandir « réchauffer » (Guillemin); lyonn. chandre, échandei, vieux lyonn. échandir, échandi « échauffer, réchauffer », chandilla « coup de soleil entre deux nuages », chandilla, vb. « briller par intervalles, en parlant du soleil » (Puitspelu), cf. Horning, Z. f. rom. Phil., XIV, 219; Saint-Étienne échandi « réchauffer » (Vey, XVIIe s.); Forez échandre, échandî « réchauffer, échauffer », échandilla « coup de soleil » (Gras); Haute-Auvergne s'estsandi « s'échauffer à la flamme d'un beau feu » (De Cheissac) ; beaujolais échandre (Ant. Thomas, Romania, XXXIX, 224); Villefranche-sur-Saône étsindre « échauffer », rétsindre « réchauffer » (Rev. de phil. franç., XXV, 44, 94) 2. — Dans le Centre de la France : Varennes-sur-Allier échandir « réchauffer » (Choussy); P. 703 (Puy-de-Dôme) étsadre ALF, c. chauffer; Centre archandir, rechandir « échauffer, sécher », se réchandir « se réchauffer » 3. A l'autre extrémité du territoire français, excandere réapparaît dans èchandi, recueilli par Bruneau, Enquête, s.v. chauffer, dans le givetois chandi « chauffer », chandiye « flambée, frayeur », rachandi « réchauffer » (Waslet) et aussi
- 1. L'aire d'excandere « échauffer » s'étendait sans doute jusque dans le domaine franco-provençal, si le terme désignant la « chènevotte » (employée pour allumer le feu) : sav. tsandevu, etc., repose bien sur le croisement d'un dérivé de tsanevo « chanvre » et d'eschandir « échauffer, allumer », cf. W. Gerig, Bei-heft zu Wörter u. Sachen, I, 63.
- 2. D'après Mistral, le verbe semble aussi survivre dans la Provence, v. s.v. escandi, escandiha.
- 3. Le berrichon chandi « moisi » (Coudereau) est-il dû à un croisement de chanir « moisir » et de rechandir « réchauffer, sécher » ?

Revue de linguistique romane.

dans l'ancien duché de Bouillon (rechandir, Rev. des l. rom., XIV, 178), Malmédy éhandi « échauffer » (Villers) et cf. aussi P. Marchot, Arch. roman., VI, 370. Le verbe, déjà attesté dans Girart de Roussillon, est assez fréquent en ancien français (eschandir). Ant. Thomas, Rom., XXXIX, 223, ramène eschandir « réchauffer » au lat. excandere, composé de candere « chauffer ».

II. Escantir: prov. anc. descantir « éteindre », escantir, escandir 2 « éteindre, détremper (la chaux), effacer, accommoder, terminer un différend »; prov. mod. escanti, eschanti (lim.), chanti, descanti, acanti (rouerg.) « éteindre, amortir, apaiser, effacer, dissiper, user », escanti (la set) « étancher la soif », s'escanti « s'éteindre, disparaître d'un pays, mourir » (Mistral); Auvergne s'esconti « s'éteindre »; Aveyron ocontit « exténué, à bout de forces, par suite de fatigue ou par faute de nourriture »; esconti « éteindre » (dans les poésies rouergates de Claude Peyrot); Castrais escanti « éteindre, amortir, satisfaire, contenter, apaiser la soif »; Pézenas s'escanti (vieux) « s'éteindre » (Mazuc; à côté de atudà, amoussà); lang. escanti

- 1. En dehors de la France, le verbe simple se continue dans le catal. candirse « eslanguirse, desmayarse », l'aragonais de la Litera candirse « consumirse, aniquilarse poco á poco el cuerpo de una persona ó de un animal, á consecuencia de una enfermedad larga », R. Menéndez Pidal, Rev. de fil. esp., VII, 29, cf. aussi dans le dict. d'Aguiló candirse « defallir, amagrirse », candit « defallit ; (Valencia) passat, madur, vell, ranci », candiment « defallimen » (un article descandir, auquel renvoie l'éditeur du Dict. Aguiló, ne figure pas à son ordre alphabétique). Pour le sens, cf. déjà en latin candere avec le sens de « pallere », Thes. 1. lat., s.v. - En Italie, candire « imbiancare », Rev. de dial. rom., IV, 232, ne saurait être autre chose que candire « inzuccherare » d'origine arabe. Mais vénit. incandir « porre all'azione del fuoco vivo le cose, sì che si prosciughino e non ardano, ma rimanendo adustate s'abbronzino, cioè prendano il colore di bronzo » [cf. un nom de lieu: Candide dans Olivieri, Saggio.., p. 214], poles. incandire (panni e simili al fuoco) « abbronzare », triest. incandir « abbronzare, sbalordire », ferrar. incandir « arsicciare » (Biondelli, 266), mantuan. incandir « abbronzare », veron. incandir « abbronzare la biancheria col ferro da stirare, risecchire (cuocere troppo) » doivent bien remonter à un incandere (< candere), enrichi de la sémantique d'incendere qu'on a peut-être reformé, suivant une tendance du latin vulgaire, en incandere (cf. recludere > reclaudere, attingere > attangere, displicet > displacet). - Cf. aussi Francavilla scannia « rossore, sprazzo di sole », tarent. scannia « rosseggiamento alla faccia per rimprovero ricevuto; macchiette brunastre che escono sulle parti del corpo esposte al sole » (de Vincentiis) que M. Ribezzo ramène à excandere; cf. sicil. scanniari « splendere ».
- 2. M. Ant. Thomas doute de l'existence d'une forme escandir au sens d'« éteindre » en vieux provençal.

« éteindre, assouvir » (Clausade, Poésies lang., 321); Tarn éscanti « éteindre, étancher, contenter, satisfaire » (à côté d'atuda); limous. escantir « éteindre, faire disparaître, mettre à l'écart », eschanti, m., « feu follet » (Laborde), bas-limousin (Corrèze) estsonti « éteindre le seu » (« nous ne disons pas estisonti uno tsondialo, mais tua uno tsondialo »), « apaiser (la colère), dissiper » (Béronie), etsonti, etsontis (plur.) « petites flammes faibles qui volent dans l'air à peu de distance de la terre et qui paraissent aller çà et là, feux follets » (cf. aussi dans le dict. français-périgourdin de Daniel, s.v. feu follet, et le P. 712 (Lot): ěhkonti « seu follet » (sur la c. 1822 de l'ALF); périgourdin esconti, subst. « âme d'enfant mort sans baptême, feux follets », esconti, vb., « s'épuiser, s'effacer, s'éteindre, se disperser, s'évanouir », esconti (lou fe) « éteindre le feu » (Émile Colas); Quercy (Cahors) esconti « éteindre » (Loscale); Gers escanti « éteindre le feu, une chandelle » (Cenac-Moncaut); anc. girondin escantir, descantir « éteindre », Ducamin, Disciplines de Clergie, p. 241, 253; Vallée Lambon escanti « éteindre » (subj. prés. 3° pers. escantisque « éteigne » (deux fois, p. 68, 69, dans les Contes de la Vallée Lambon).

L'Enquête supplémentaire révèle l'existence d'escantir « éteindre » dans les départements du Gers (P. 668, 679, à côté d'amourtir), du Lot-et-Garonne (P. 637, à côté de tiar « tuer »), du Lot (P. 619), du Cantal (P. 717), de l'Aveyron (P. 724), c'est-à-dire dans l'Armagnac, la Guyenne et le Rouergue. Les frontières de l'aire escanti — autant qu'on peut les établir d'après nos matériaux — passent à travers le département de l'Hérault <sup>1</sup>, et, à l'Ouest et au Nord, par les départements de la Dordogne <sup>2</sup> et de la Corrèze.

Selon M. Ant. Thomas, Rom. XXXIX, 225, la véritable éty-

- 1. Mazuc n'a-t-il admis dans son glossaire que les termes de Pézenas (Hérault)? Existe-t-il, par ex., à Pézenas trois termes pour « éteindre » : s'escanti « s'éteindre » (vieilli), atuda, amoussa? Pour les deux derniers, M. Mazuc mérite certes la confiance du dialectologue, puisque Pézenas est situé sur la lisière des zones atuda (P. 777, Hérault) et amoussa (P. 768, 758, Hérault).
- 2. Mais le dictionnaire français-périgourdin, dû aux soins de Jean Daniel (qui prétend avoir recueilli le lexique du département de la Dordogne, à l'exception du Sarladais et du Bergeracois), relève tud (confirmé par l'Enquête supplémentaire pour le P. 615 de l'ALF), eitegne (confirmé par le P. 676), eichantî, escantî, amoussa: ce dernier type est-il réellement vivant dans le département de la Dordogne? Dans son petit dictionnaire des mots périgourdins, Émile Colas ne cite qu'esconti (lou fe) « éteindre (le feu) ».

mologie d'escantir reste encore à trouver. Il est clair que le latin candere « chauffer » ne saurait convenir ni au point de vue du sens ni au point de vue de la forme (-nd-> -nt-!). Je me permettrai donc de soumettre au lecteur un nouvel essai d'explication de ces formes curieuses. Mais, pour arriver à rendre compte d'escantir, je suis obligé de discuter un problème que soulève la carte étincelle de l'ALF.

Le français étincelle reproduisant le latin scintilla (ou pour mieux dire une forme métathétique \* stin cilla ) n'est pas « normal », car stincilla devait aboutir à estacele, forme qui, à côté d'estècele, est en effet attestée dans les anciens textes français (estancele, estincele). Cependant la carte ét in celle de l'ALF n'offre pas un seul etasel, mais uniquement étesel: l'idée de voir dans étesel une forme du picard (où  $\tilde{e}$  et  $\tilde{a}$  sont distincts encore aujourd'hui) n'emporte pas la conviction; pour qu'étesel ait remporté un triomphe foudroyant au point d'effacer toute trace d'étasel, il fallait qu'étasel fût travaillé par une étymologie populaire qui s'imposait : la graphie estaincelle (: scintilla) du glossaire de Lille nous présente le maître qui fit retourner etacelle - mot isolé et dépourvu de toute famille lexicologique - vers étesel, pour entrer ainsi dans la famille du verbe français étêdre: l'étincelle, projetée par le feu de la cheminée ou jaillissant du fer chauffé à blanc sous le marteau du forgeron, nous frappe surtout par le passage subit de la lumière intense à l'extinction complète. Or, si l'on remonte l'histoire de scintilla, l'étymologie populaire qui s'est exercée dans le fr. estaincelle s'est vérifiée déjà en latin vulgaire : scintilla ou plutôt \*stincilla (postulé non seulement par le français estincele, mais aussi par le logoudor. istinchidda) ne serait-il pas dû à l'ascendant d'estingere, estinctu, qui auraient provoqué la métathèse d'escintilla - mot isolé et sans famille en latin — en estincilla?

Or, le roumain scintéie remonte, selon M. Pușcariu, Z. f. rom. Phil., XXVIII, 617, non pas à scintilla, mais à \*scantillia, né sous l'influence d'une étymologie populaire qui rattachait scintilla à excandere « briller ».

Le Midi de la France possédait un excandere « échauffer » où ex- fonctionne comme préfixe intensif (expugnare : lutter à fond). Mais, ex-étant aussi d'usage courant comme préfixe privatif, ex-candere pouvait être interprété comme le contraire d'accendere (< ac-candere), in-cendere (< in-candere), cf. vénit.

« teindre » a besoin lui-même d'un contraire logique : extingere, distingere au sens de « déteindre », dont l'existence n'est pas attestée dans le lexique latin, mais se trouve exigée par l'accord des langues romanes. La collision entre les deux extingere, distingere : (1) « éteindre », (2) « déteindre » (ce dernier fortement appuyé sur tingere « teindre ») aboutit à des solutions divergentes, parce que, aux IIIe et ve siècles, Rome, quoique « caput imperii », n'a plus l'autorité nécessaire pour imposer son mot d'ordre linguistique aux provinces lointaines, et de plus en plus autonomes. L'unité, d'ailleurs fictive, du latin parlé de l'Empire va s'effritant par la suite de l'indépendance linguistique toujours croissante des provinces que sont la Dacia, la Raetia, la Gallia et l'Hispania.

Le latin parlé de l'« Urbs » recourt à extutare famem, sitim (synonyme d'exstinguere famem, sitim) pour charger extutare du sens primitit « éteindre (le feu, la flamme) ». (Ex) tu tare « italique » n'atteint plus la Dacia lointaine, mais s'installe dans la Sardinia, à Barium, à Tarentum, à Neapolis, à Syracusae, à Mediolanum et à Aquileja, à Lugdunum et à Narbo. Cependant, le latin de la ville de Rome était aussi peu un que le français de Paris : les innovations hardies sont constamment enrayées par les courants conservateurs venus des couches anciennes de la population autochtone. S'il est vrai que Rome compte de très bonne heure un nombre considérable d'adeptes fervents du christianisme et s'il est vrai que sa communauté religieuse, dirigée par des évêques intelligents, arrive à gagner une autorité souveraine dans l'Empire, l'ancienne noblesse romaine traditionaliste continue néanmoins — au milieu de la « Roma christiana » — à célébrer le culte officiel de l'Empire païen jusque vers la fin du ive siècle. L'ex-tutare romain, sorti du latin parlé de la capitale, ne réussit pas à détrôner exstinguere dans la langue traditionnelle de certaines couches autochtones de la société romaine: exstinguere se maintient — sans doute assez péniblement — dans la capitale (à côté d'extutare) et vit encore maintenant aux portes de Rome, c'est-à-dire dans le Latium septentrional, l'Ombrie méridionale et l'Étrurie, mais constamment menacé par la coexistence d'extingere « déteindre ». L'estingere « éteindre », travaillé par l'étymologie populaire, aboutit à l'ital. spengere qui témoigne encore à l'heure actuelle de la lutte inévitable entre exstingere « éteindre » et extingere « déteindre ».

« teindre » a besoin lui-même d'un contraire logique : extingere, distingere au sens de « déteindre », dont l'existence n'est pas attestée dans le lexique latin, mais se trouve exigée par l'accord des langues romanes. La collision entre les deux extingere, distingere : (1) « éteindre », (2) « déteindre » (ce dernier fortement appuyé sur tingere « teindre ») aboutit à des solutions divergentes, parce que, aux me et ve siècles, Rome, quoique « caput imperii », n'a plus l'autorité nécessaire pour imposer son mot d'ordre linguistique aux provinces lointaines, et de plus en plus autonomes. L'unité, d'ailleurs fictive, du latin parlé de l'Empire va s'effritant par la suite de l'indépendance linguistique toujours croissante des provinces que sont la Dacia, la Raetia, la Gallia et l'Hispania.

Le latin parlé de l'« Urbs » recourt à extutare famem, sitim (synonyme d'exstinguere famem, sitim) pour charger extutare du sens primitif « éteindre (le feu, la flamme) ». (Ex) tutare « italique » n'atteint plus la Dacia lointaine, mais s'installe dans la Sardinia, à Barium, à Tarentum, à Neapolis, à Syracusae, à Mediolanum et à Aquileja, à Lugdunum et à Narbo. Cependant, le latin de la ville de Rome était aussi peu un que le français de Paris : les innovations hardies sont constamment enrayées par les courants conservateurs venus des couches anciennes de la population autochtone. S'il est vrai que Rome compte de très bonne heure un nombre considérable d'adeptes fervents du christianisme et s'il est vrai que sa communauté religieuse, dirigée par des évêques intelligents, arrive à gagner une autorité souveraine dans l'Empire, l'ancienne noblesse romaine traditionaliste continue néanmoins - au milieu de la « Roma christiana » — à célébrer le culte officiel de l'Empire païen jusque vers la fin du Ive siècle. L'ex-tutare romain, sorti du latin parlé de la capitale, ne réussit pas à détrôner exstinguere dans la langue traditionnelle de certaines couches autochtones de la société romaine: exstinguere se maintient - sans doute assez péniblement — dans la capitale (à côté d'extutare) et vit encore maintenant aux portes de Rome, c'est-à-dire dans le Latium septentrional, l'Ombrie méridionale et l'Étrurie, mais constamment menacé par la coexistence d'extingere « déteindre ». L'estingere « éteindre », travaillé par l'étymologie populaire, aboutit à l'ital. spengere qui témoigne encore à l'heure actuelle de la lutte inévitable entre exstingere « éteindre » et extingere « déteindre ».

Rome: (ad) pacare (famem, sitim) succède à exstinguere (famem, sitim) et accepte la succession sémantique d'exstinguere (ignem).

La Gaule cherche à sortir — par ses propres forces — de la situation embarrassante que causa la défaillance d'ex-, distinguere. La coexistence de deux préfixes privatifs es- et des- (cf. anc. prov. EScolorit, DEScolorar) permettait de réserver à exstingere le sens étymologique d'« éteindre », tandis que destingere (contraire formel et logique de tingere « teindre » ; cf. armare, disarmare) fut doté du sens exclusif de « déteindre ». Cette solution élégante impossible en Italie où dis-et ex-aboutissent à s-(cf. sciogliere < exsolvere, scernere < discernere) -- survint sans doute trop tard pour anéantir d'autres essais de solutions qu'on avait faits dans divers centres de la Gaule : afin de remédier à la crise d'exstinguere, Lyon et Narbonne avaient peut-être déjà adopté tutare « italique », Burdigala avait essayé de créer un ex-candere, considéré comme le contraire logique de candere « briller », Massilia et Nemausum avaient recouru à une formation nouvelle, admortiare, reposant sur ignis mortuus est 1.

Tous les autres verbes (amortar, amortir, far morir, remorir, atupir, etc.) sont secondaires ou même tertiaires, et surgissent, en Italie et ailleurs, dans des conditions spéciales que nous avons essayé d'expliquer et de déterminer.

L'étude de l'histoire des verbes signifiant « éteindre » dans les langues romanes nous oblige à admettre qu'au moment où l'Empire romain se désagrégeait, l'unité lexicale du latin de Rome et des provinces était compromise: les crises qui naissaient dans le latin parlé pouvaient encore être réprimées par la capitale au Ter ou au 11º siècle, grâce à l'obéissance facile des provinces; mais, aux 111º, 12º et vº siècles, le latin provincial se soustrayait de plus en plus aux ordres linguistiques venus de la métropole. La variété des termes latins (ex)tutare, exmortiare, excandere, exstinguere, destinguere, héritiers d'un exstinguere défaillant, reflète nettement le désarroi du pouvoir central dont l'autorité est de plus en plus contestée par la volonté directrice des provinces. Le latin de Rome, n'ayant plus réussi à rétablir l'unité lexicale de l'« imperium

1. Le même procédé fut employé aussi en Italie où Bononia, Mutina, Rhegium semblent avoir préféré exmortiare à l'ex-tutare de Rome et de Milan. Ce procédé fut par contre inapplicable dans le Nord de la France qui présentait, comme nous l'avons vu, des conditions particulières.

236 J. JUD

romanum » au profit d'(ex)tutare remplaçant exstinguere défaillant, laisse une Romania lexicologiquement désorganisée. Seul l'avènement irrésistible des nouvelles langues littéraires parviendra à balayer les termes provinciaux (déteindre, stengere, smorzare, amoussar, stutare, atudar, tuer, escantir, amortar, etc.) en faveur de l'éteindre de Paris et du spengere de Florence. L'Espagne et le Portugal, par contre, semblent avoir réalisé la victoire d'apagar dès le moyen âge. Même en admettant qu'à la fin de notre siècle l'ibéro-roman, le gallo-roman, l'italo-roman, le daco-roman, le rhéto-roman (des Grisons) auront rétabli l'unité lexicale dans leurs domaines respectifs, il n'en restera pas moins vrai que la crise subie par exstinguere au me siècle de notre ère se manifestera encore dans la variété du terme adopté par les langues littéraires des divers pays romans. Examiner minutieusement les répercussions lointaines d'une crise dans l'organisation grammaticale et lexicale d'une langue, quel beau sujet pour notre science!

Il y a vingt ans M. Gilliéron publiait son étude capitale, Scier dans la Gaule romane du Sud et de l'Est: n'était-il pas temps de montrer par un nouvel exemple que les idées du maître restent fécondes, lorsqu'on les applique au problème de la succession d'exstinguere dans la Romania tout entière?

Zürich. J. Jud.